ÉDITION SPÉCIALE

agora MÉTROPOLITAINE

LE MONITORAGE MÉTROPOLITAIN
UN OUTIL CLÉ DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

© Eva Blue – Tourisme Montréal

RAPPORT 2025
DE L'AGORA MÉTROPOLITAINE

Communauté métropolitaine de Montréal

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS **2**

L'AGORA MÉTROPOLITAINE 2025 : UNE ÉDITION SPÉCIALE SUR LE MONITORAGE DU GRAND MONTRÉAL **3**

L'AGORA MÉTROPOLITAINE : UN ESPACE DE CONCERTATION POUR MIEUX SUIVRE ET AGIR SUR NOTRE TERRITOIRE 3
LE PMAD : POUR UNE RÉGION PLUS ATTRACTIVE, COMPÉTITIVE ET DURABLE 3
LE SYSTÈME DE MONITORAGE DU GRAND MONTRÉAL : UN OUTIL ESSENTIEL POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE ET FAVORISER LA PRISE DE DÉCISION ÉCLAIRÉE 4

BILAN DE L'AGORA MÉTROPOLITAINE 2025 ..... **5**

PROGRAMME DE L'AGORA MÉTROPOLITAINE 2025 ..... **6**

OUVERTURE DE LA 6E ÉDITION DE L'AGORA MÉTROPOLITAINE **7**

MOT DE BIENVENUE ET ALLOCUTIONS 8
INTRODUCTION AU SYSTÈME DE MONITORAGE DU GRAND MONTRÉAL 9

ATELIERS DE RÉFLEXION **11**

ATELIER 1 | VITALITÉ ET DYNAMISME DES MILIEUX DE VIE 13
Tables 1 & 2 | Pôles d'emploi 14
Tables 3 & 4 | Dynamisme agricole 18
Tables 5 & 6 | Concentration et mixité des activités 21
Tables 7 & 8 | Accessibilité en transport actif et collectif 25
Tables 9 & 10 | Culture et patrimoine 29
ATELIER 2 | RÉSILIENCE AUX CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES 34
Tables 1 & 2 | Nuisances sonores, pollution atmosphérique et santé des populations impactées 35
Tables 3 & 4 | Capacité à faire face à des risques naturels et industriels 39
Tables 5, 6 & 7 | Biodiversité 43
Tables 8, 9 & 10 | Adaptation aux changements climatiques 50
ATELIER 3 | ÉQUITÉ TERRITORIALE 57
Tables 1 & 2 | Accessibilité équitable aux services et à la mobilité 58
Tables 3 & 4 | Logement et inclusion sociale 62
Tables 5 & 6 | Qualité de l'environnement urbain 67
Tables 7 & 8 | Accès aux opportunités 72
Tables 9 & 10 | Vie communautaire, culture et sentiment d'appartenance 76

RETOUR SUR LES ATELIERS **81**

BLOC 1 – FAITS SAILLANTS DES ATELIERS 82
BLOC 2 – PÉRIODE D'ÉCHANGES 84

CLÔTURE DE LA 6E ÉDITION DE L'AGORA MÉTROPOLITAINE **90**

QUE RETENIR DE L'AGORA 2025 ? **92**

ANNEXE - LISTE DES INDICATEURS ET CIBLES SUIVIS PAR LA CMM **99**

REMERCIEMENTS

Le monitorage est un outil essentiel pour suivre l'évolution du territoire et permettre la prise de décision éclairée. La 6e Agora métropolitaine de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), consacrée à ce thème, a permis de saisir le rôle que tous les acteurs de la région métropolitaine auront à jouer pour créer un Grand Montréal plus responsable, performant et durable à l'horizon de 2050. Le contenu des ateliers et la qualité des échanges qui en sont ressortis ont nourri cette démarche collective et guideront le travail à venir.

La CMM tient à remercier tous ceux et celles qui ont pris part à cet événement mobilisateur. D'abord, mesdames Louise Harel et Marie Plourde pour leurs propos sentis en ouverture. Puis, les participant·es pour leur précieuse contribution à cette Agora spéciale.

La CMM souligne l'engagement et la disponibilité des intervenant·es du milieu municipal et de la société civile, les tandems de coorganisateur·trices des ateliers, soit Doreen Assad (Ville de Brossard) et Isabelle Melançon (Institut de développement urbain du Québec), Alexandre Warnet (Ville de Laval) et Patricia Clermont (Association québécoise des médecins pour l'environnement) ainsi que Chloé Hutchison (Ville de Hudson) et Jeanne Robin (Vivre en Ville).

La CMM remercie également les 30 animateur·trices pour leur apport aux ateliers de même que les organisations qui les ont délégué·es : le Groupe Altus, Pôle Agglo, l'Union des producteurs agricoles, Fahey et associés, l'APCHQ, RTL Longueuil, Héritage Montréal, les villes de Laval, de Boucherville et de Brossard, Vivre en Ville, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, le Regroupement information logement et la Coalition montréalaise des Tables de quartier.

Enfin, la CMM salue le travail des bénévoles qui ont travaillé à faire de cette Agora un événement inspirant et remercie le gouvernement du Québec pour sa participation financière.

Merci à vous tous et toutes pour votre participation. À la prochaine Agora métropolitaine!

Avec l'appui de COPTICOM, Stratégies et Relations publiques à la conception des ateliers et à la rédaction du rapport d'événement.

L'AGORA MÉTROPOLITAINE 2025 : UNE ÉDITION SPÉCIALE SUR LE MONITORAGE DU GRAND MONTRÉAL

L'AGORA MÉTROPOLITAINE : UN ESPACE DE CONCERTATION POUR MIEUX SUIVRE ET AGIR SUR NOTRE TERRITOIRE

Le 30 mai 2025 s'est tenue la sixième édition de l'Agora métropolitaine, un événement organisé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Cet exercice démocratique, ancré dans une tradition de dialogue entre les élu·es, la population et la société civile, constitue l'un des mécanismes clés de suivi du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), le document de référence en matière de planification territoriale pour le Grand Montréal.

L'origine de l'Agora remonte à 2010, alors que des représentant·es de la société civile ont convoqué une agora citoyenne avant même l'adoption du premier PMAD. Ce geste fondateur a permis de faire entendre les besoins et préoccupations de la population, tout en démontrant la richesse d'un dialogue constructif entre municipalités et société civile. Fort de ce succès, la CMM a décidé d'intégrer officiellement la tenue d'une Agora métropolitaine tous les deux ans dans le PMAD, afin de favoriser une gouvernance participative continue.

Depuis, l'Agora est devenue un moment privilégié pour mobiliser les parties prenantes autour des enjeux métropolitains, faire état de la mise en œuvre du PMAD et coconstruire des solutions pour l'avenir du territoire.

LE PMAD : POUR UNE RÉGION PLUS ATTRACTIVE, COMPÉTITIVE ET DURABLE

Adopté initialement en 2011, le PMAD oriente les grandes décisions d'aménagement à l'échelle de la CMM. Élaboré conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi qu'aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), il encadre l'action des municipalités, des municipalités régionales de comté (MRC) et des agglomérations de la région métropolitaine.

Ce cadre vise à structurer le développement du Grand Montréal de manière cohérente, en renforçant son attractivité, sa compétitivité et sa durabilité. En s'appuyant sur une vision intégrée du développement durable, le PMAD encourage une urbanisation compacte, la protection des milieux naturels et agricoles, la mobilité durable et l'équité territoriale.

Au moment de tenir cette 6e édition de l'Agora métropolitaine, l'exercice de révision amorcée à l'automne 2022 en réponse à l'évolution des enjeux métropolitains était à ses dernières étapes de réalisation. Cette révision s'est

déroulée en plusieurs étapes, incluant des consultations auprès des MRC de la CMM, du gouvernement du Québec, ainsi que du public. Depuis la tenue de l'Agora métropolitaine, le conseil de la CMM a adopté à l'unanimité le PMAD révisé. Il reste maintenant l'analyse de conformité de ce document par le MAMH.

LE SYSTÈME DE MONITORAGE DU GRAND MONTRÉAL : UN OUTIL ESSENTIEL POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE ET FAVORISER LA PRISE DE DÉCISION ÉCLAIRÉE

Dans un contexte marqué par la récente réforme de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, qui demande aux MRC et aux communautés métropolitaines du Québec de se doter d'indicateurs de suivi et de cibles, la CMM a amorcé le développement d'un système de monitorage métropolitain. Ce nouvel outil, notamment destiné à accompagner la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé (PMADR), vise à suivre l'évolution du territoire, appuyer la prise de décision et renforcer la reddition de comptes. À terme, il fera partie des outils de diffusion et d'analyse de données de l'Observatoire Grand Montréal et sera mis à la disposition des élu·es, des équipes municipales et régionales, ainsi que du grand public.

L'édition 2025 de l'Agora a été l'occasion de présenter les grandes lignes de ce nouveau système de suivi et de mobiliser les parties prenantes pour contribuer à son enrichissement. Plus précisément, les participant·es ont été invités à identifier des données et des indicateurs supplémentaires et complémentaires à ceux déjà suivis par la CMM (voir l'Annexe 1), notamment ceux liés aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) et aux Indicateurs vitaux du Grand Montréal.

Réunissant plus de 300 personnes à l'hôtel DoubleTree de Montréal durant une demi-journée, l'événement s'est articulé autour de plénières et de trois ateliers participatifs portant sur :

1. La vitalité et le dynamisme des milieux de vie ;
2. La résilience aux contraintes naturelles et anthropiques ;
3. L'équité territoriale.

Ce rapport présente les résultats de ces ateliers, qui ont permis de croiser les expertises, d'explorer les besoins d'information des acteurs du territoire, mais surtout de faire émerger des idées et des propositions de données et d'indicateurs susceptibles de renforcer le système de monitorage de la CMM. Il offre également un survol des éléments les plus pertinents soulevés en plénières. Ce rapport aspire ainsi à contribuer efficacement à la bonification du système de monitorage, afin qu'il soutienne une planification territoriale encore plus cohérente, durable et alignée sur les aspirations du Grand Montréal.

BILAN DE L'AGORA MÉTROPOLITAINE 2025

Plus de 300 participants, dont…

- 28 élues
    - *Agglomération de Longueuil : 3*
    - *Agglomération de Montréal : 4*
    - *Couronne Nord : 7*
    - *Couronne Sud : 8*
    - *Laval : 3*
    - *Autres : 3*
- 100 fonctionnaires municipaux
    - *Agglomération de Longueuil : 16*
    - *Agglomération de Montréal : 25*
    - *Couronne Nord : 20*
    - *Couronne Sud : 39*
    - *Laval : 10*
    - *Autres : 10*
- 32 représentant·es d'entreprises
- 92 représentant·es d'organismes à but non lucratif (OBNL), d'universités et d'associations
- Autres publics (municipalités régionales de comté (MRC), ministères et agences) : 34

6 partenaires coorganisateurs

3 ateliers thématiques

30 animateur·trices de table

PROGRAMME DE L'AGORA MÉTROPOLITAINE 2025

MOT DE BIENVENUE
Louise Harel, ministre aux Affaires municipales et à la Métropole lors de la création de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en 2001

ALLOCUTION
Marie Plourde, présidente de la commission de l'aménagement et de la mobilité, ainsi que présidente de la commission spéciale sur la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

INTRODUCTION AU SYSTÈME DE MONITORAGE DU GRAND MONTRÉAL
Émilie Charbonneau, directrice du monitorage et scientifique en chef de la CMM

ATELIERS DE RÉFLEXION AU CHOIX

VITALITÉ ET DYNAMISME DES MILIEUX DE VIE	RÉSILIENCE AUX CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES	ÉQUITÉ TERRITORIALE
Coorganisateurs : **Doreen Assaad** Présidente de la commission du développement économique, des finances et de l'emploi de la CMM Mairesse de la Ville de Brossard **Isabelle Melançon** Présidente-directrice générale de l'Institut de développement urbain du Québec (IDU)	*Coorganisateurs :* **Alexandre Warnet** Président de la commission de l'environnement et de la transition écologique de la CMM Conseiller municipal à la Ville de Laval **Patricia Clermont** Responsable et porte-parole de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)	*Coorganisateurs :* **Chloé Hutchison** Présidente de la commission de la culture et du patrimoine de la CMM Mairesse de la Ville de Hudson **Jeanne Robin** Directrice principale de Vivre en Ville

RETOURS SUR LES ATELIERS

ALLOCUTION
Marie-Michèle Cauchy, directrice Milieux de vie durables et prospères de la CMM

MOT DE CLÔTURE
Valérie Plante, présidente de la CMM et mairesse de Montréal

DÎNER ET HOMMAGE
Hommage à Valérie Plante, présidente de la CMM et mairesse de Montréal

OUVERTURE DE LA 6E ÉDITION DE L'AGORA MÉTROPOLITAINE

MOT DE BIENVENUE ET ALLOCUTIONS

MARTIN GALARNEAU
ASSOCIÉ CHEZ TGTA - AFFAIRES IMMOBILIÈRES
MAÎTRE DE CÉRÉMONIE DE LA 6E AGORA MÉTROPOLITAINE

« Cette sixième Agora est consacrée au **monitorage** — un **outil essentiel pour suivre l'évolution du territoire, permettre une prise de décision éclairée et favoriser la reddition de comptes**.

Dans le contexte actuel, avec l'entrée en vigueur des modifications à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, **il devenait crucial de mettre en place un système efficace de suivi des indicateurs** à l'échelle métropolitaine, régionale et locale.

En ce sens, **tous les acteurs de la région métropolitaine ont un rôle à jouer** pour créer un Grand Montréal **plus responsable, inclusif, performant et durable** à l'horizon 2050. »

LOUISE HAREL
MINISTRE AUX AFFAIRES MUNICIPALES ET À LA MÉTROPOLE LORS DE LA CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL EN 2001

« La contribution de la Communauté métropolitaine de Montréal est **plus nécessaire que jamais**. Son existence est **incontournable et pleinement pertinente**. »

MARIE PLOURDE
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA MOBILITÉ ET PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LA RÉVISION DU PMAD

« Qui dit Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé dit aussi conformité à la LAU, bien sûr. Il faut travailler dans ce sens parce que **les enjeux évoluent, les défis sont de plus en plus grands**. Et qui dit nouveaux défis, dit nouvelles cibles. Et qui dit nouvelles cibles… dit **monitorage** ! »

INTRODUCTION AU SYSTÈME DE MONITORAGE DU GRAND MONTRÉAL

métris LA PLATEFORME DE MONITORAGE DU GRAND MONTRÉAL

Émilie Charbonneau, directrice du monitorage et scientifique en chef à la CMM, a d'abord introduit Métris – le nouveau système de monitorage du Grand Montréal conçu pour regrouper en un seul endroit l'ensemble des données pertinentes sur l'évolution du territoire métropolitain, et ce, pour répondre aux besoins des villes, des MRC, des organisations de la société civile et des citoyen·nes.

Ensuite, Marie-Josée Fortin, directrice des affaires institutionnelles et responsable de la coordination au Réseau national d'observatoire de l'aménagement et du développement durable des territoires, a présenté le rôle complémentaire de ce réseau, mis en place en 2023, pour accompagner les 87 MRC situées à l'extérieur de la CMM dans la mise en œuvre de systèmes de monitorage adaptés à leurs réalités locales.

Ensemble, elles ont souligné l'importance de se doter d'un système de monitorage rigoureux, utile et représentatif des dynamiques propres à chaque territoire.

ÉMILIE CHARBONNEAU
DIRECTRICE DU MONITORAGE, SCIENTIFIQUE EN CHEF, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

« Le développement de la plateforme de monitorage représente pour nous une opportunité d'aller au-delà de nos simples obligations, en **créant un outil en ligne aussi complet que possible, utile pour les villes, les MRC, les chercheurs, les citoyen·nes**. »

MARIE-JOSÉ FORTIN
DIRECTRICE DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET RESPONSABLE DE LA COORDINATION, RÉSEAU NATIONAL D'OBSERVATOIRE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

« Et surtout, n'oublions pas que **le monitorage est un outil au service de la prise de décision**. Il y a, bien sûr, des aspects techniques et spécialisés, mais **ces dimensions doivent toujours être mises en relation avec les décideurs**. Plusieurs études de cas le montrent : pour que ça fonctionne, **il faut prévoir des moments de rencontre, de dialogue, de partage**. Et je crois qu'aujourd'hui, nous faisons **un premier pas très concret dans cette direction**. »

ATELIERS DE RÉFLEXION

La suite de l'Agora métropolitaine s'est articulée autour de trois ateliers thématiques tenus en simultané. Chacun réunissait environ 100 participant·es — élu·es, professionnel·les et représentant·es d'organisations de la société civile — réparti·es autour de 10 tables thématiques.

Après une brève mise en contexte par les coorganisateurs, les participant·es étaient invité·es, avec l'appui d'un animateur·rice de table, à proposer des données et des indicateurs supplémentaires, en complément de ceux déjà suivis par la CMM, afin de mieux suivre les enjeux discutés à leur table. Ils·elles devaient également suggérer des sources d'information potentielles pour rendre ces données et indicateurs accessibles. Chaque table devait ensuite retenir les trois propositions jugées les plus pertinentes en lien avec les enjeux abordés. Chaque atelier s'est conclu par une mise en commun des propositions retenues par l'ensemble des tables. Cette section présente les propositions retenues à chaque table.

ATELIER 1 | VITALITÉ ET DYNAMISME DES MILIEUX DE VIE

Co-organisé par :

- **Doreen Assaad**, présidente de la commission du développement économique, des finances et de l'emploi de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et Mairesse de la Ville de Brossard
- **Institut de Développement Urbain du Québec (IDU)**

Cet atelier invitait les participant·es à identifier des données et des indicateurs supplémentaires, complémentaires à ceux déjà suivis par la CMM, afin de bonifier son système de monitorage et ainsi mieux suivre la vitalité économique, sociale et culturelle du Grand Montréal.

Composition de la salle :

- 11 personnes élues
  - Agglomération de Longueuil : 1
  - Agglomération de Montréal : 1
  - Couronne Nord : 4
  - Couronne Sud : 3
  - Autres : 2
- 40 membres du personnel municipal
  - Agglomération de Longueuil : 9
  - Agglomération de Montréal : 8
  - Couronne Nord : 13
  - Couronne Sud : 21
  - Laval : 3
  - Autres : 5
- 13 représentant·es d'entreprises
- 27 représentant·es d'organismes à but non lucratif (OBNL), d'universités et d'associations
- Autres publics (municipalités régionales de comté (MRC), ministères et agences) : 9

Tables 1 & 2 | Pôles d'emploi

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent d'évaluer l'attractivité et la diversification des pôles économiques ?
- Quels indicateurs/données permettent de suivre leur évolution et leur impact sur la vitalité économique du territoire et des communautés ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 1 - Pôles d'emploi	
Taux d'inoccupation dans les secteurs industriels, commerciaux et de bureaux Le taux d'inoccupation permet de mesurer la proportion de locaux inoccupés sur un territoire, selon l'usage. Cette information permettrait de suivre l'évolution de la demande dans différents secteurs géographiques. Il permettrait aussi d'identifier les zones dynamiques ou, à l'inverse, celles en déclin ou en dévitalisation. Elle appuierait ainsi les décisions en matière d'aménagement, de développement économique et de revitalisation urbaine. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Données des courtiers immobiliers • Données provenant d'études particulières, dont de compagnies privées • Données disponibles via les municipalités

Croissance de l'emploi La croissance de l'emploi vise à mesurer l'évolution du nombre d'emplois dans chacun des pôles et secteurs géographiques du territoire, tout en comparant leur poids relatif dans l'économie régionale. Elle permettrait d'identifier les zones en développement économique, de repérer les secteurs à fort potentiel de création d'emplois, ou encore ceux en déclin. Cette information appuierait la planification stratégique, le développement économique local et les politiques de soutien à l'emploi. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Statistique Canada • Institut de la statistique du Québec • Services Québec
Diversité des secteurs d'activités La diversité des secteurs d'activités permet de mesurer la variété des emplois présents dans un pôle donné, ainsi que l'évolution de cette diversité dans le temps. Cela permet également d'identifier les secteurs qui contribuent le plus à la croissance économique locale. Cette information permettrait d'évaluer la résilience économique d'un territoire en identifiant sa dépendance (ou non) à certains secteurs. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Données de Statistique Canada • Rôles d'évaluation municipaux • Certificats d'occupation délivrés par les villes

Table 2 - Pôles d’emploi	
Taux de balance emploi Le taux de balance emploi permet de mesurer si un territoire compte davantage de personnes qui viennent y travailler qu’il n'envoie de travailleur(euse)s vers d’autres pôles d’emploi. En d'autres termes, il s'agit de savoir si le territoire est un importateur ou un exportateur net de main-d'œuvre. Cette information permettrait de mieux comprendre les dynamiques territoriales en matière d’emploi, notamment pour appuyer la planification du territoire et éclairer les décisions concernant son attractivité. *Proposé par : Représentant·e d’une ville (Varennes).*	• Données de Services Québec sur les déplacements domicile-travail • Classification des régions du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) • Modèles existants (p. ex. : l’indice 100 France Emploi)
Taux de qualité d’emploi Le taux de qualité d’emploi vise à dresser un portrait des conditions de travail des travailleur(euse)s d’un territoire, tout en reflétant la santé économique et la résilience des entreprises locales. Cette information permettrait de guider les décisions en matière de développement économique, et de soutenir une planification territoriale axée sur la qualité de vie et la rétention de la main-d’œuvre. *Proposé par : Représentant·e d’une ville (Boucherville).*	• Données des municipalités régionales de comté (MRC) • Données de développement économique • Rapports sur l’emploi d’Emploi Québec

Taux de mixité fonctionnelle (emploi-logement-service) Le taux de mixité fonctionnelle permet de mesurer la cohabitation et l'équilibre entre les fonctions résidentielles, économiques (emploi) et les services de proximité sur un territoire donné. Cette information permettrait de mieux comprendre l'organisation du territoire, d'identifier les zones où une meilleure intégration des fonctions est souhaitable, et d'appuyer la planification urbaine. *Proposé par : Représentant·e de l'Agence de mobilité durable.*	• Agence de la mobilité durable (données sur les déplacements) • Rapports démographiques des Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) et des Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux (CIUSSS) • Données d'enquêtes terrain ou citoyennes • Informations fournies par les courtiers immobiliers • Données partielles des développeurs économiques

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux ou bonifient ceux déjà suivis par la CMM (c.-à-d. : la proposition en lien avec la croissance de l'emploi, le taux de qualité d'emploi et le taux de mixité fonctionnelle. Voir les points suivants). Ils permettraient de suivre plus finement la vitalité, la diversité, l'équilibre territorial et la qualité des pôles d'emploi dans le Grand Montréal, en intégrant des dimensions jusqu'ici peu ou pas mesurées.
- La CMM suit déjà le taux d'emploi et la croissance du revenu médian réel des ménages. Or, les propositions liées à la croissance et à la qualité de l'emploi permettraient de bonifier ces indicateurs en ajoutant, d'une part, une lecture territoriale fine de l'évolution de l'emploi par pôle et secteur, et d'autre part, une dimension qualitative sur les conditions et la stabilité des emplois.
- La CMM suit déjà l'accessibilité piétonne aux commerces, services, transports collectifs et infrastructures scolaires, avec une cible de 70 % des ménages ayant une bonne accessibilité piétonne d'ici 2046. Or, l'indicateur de mixité fonctionnelle proposé ici élargirait cette mesure en évaluant l'intégration, dans un même secteur, des fonctions résidentielles, économiques et de services.

Tables 3 & 4 | Dynamisme agricole

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent de mesurer et de suivre l'évolution du dynamisme agricole, de la diversité des productions agricoles et de l'autonomie alimentaire?
- Quels indicateurs/données permettent de mesurer l'évolution des terres en friche et leur remise en culture ?
- Quels indicateurs/données permettent de suivre l'occupation et la valorisation du territoire et des activités agricoles ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Tables 3 et 4 - Dynamisme agricole	
Pourcentage des superficies et nombre d'usages non agricoles autorisés par la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) Le pourcentage des superficies et le nombre d'usages non agricoles autorisés par la CPTAQ permettent de mesurer l'étendue des dérogations à la vocation agricole sur un territoire donné. Cette information permettrait de suivre l'évolution des usages non agricoles en zone agricole, d'identifier les pressions exercées sur le territoire agricole, et de mieux comprendre les enjeux de cohabitation entre les usages.	• Données de la CPTAQ

Elle contribuerait également à soutenir les décisions en matière de préservation du territoire agricole et de planification territoriale. *Proposé par : Représentant·e d'un organisme (profil non précisé).*	
Nombre d'exploitations agricoles pratiquant la vente à la ferme Le nombre d'exploitations agricoles offrant la vente directe à la ferme correspond aux entreprises agricoles qui vendent leurs produits directement aux consommateurs, sans intermédiaire. Cette information permettrait de suivre la progression de l'achat local, de mesurer le niveau d'accès direct aux produits locaux, et d'évaluer la contribution de ces pratiques à l'autonomie alimentaire régionale. *Proposé par : Représentant·e d'un organisme (profil non précisé).*	• Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
Indicateur de redéveloppement agricole et de redynamisation agricole Le pourcentage de terres agricoles en friche ayant été remises en culture ou réaffectées à un usage agricole ou connexe (p. ex. : agrotourisme, foresterie, culture spécialisée) permet d'évaluer les efforts de revalorisation des espaces agricoles sous-utilisés. Cette information permettrait de suivre les efforts de revalorisation des terres en friche, de mesurer la vitalité agricole d'un territoire et d'appuyer les politiques de redynamisation du secteur.	• Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Elle contribuerait aussi à mieux comprendre l'évolution de l'occupation du territoire agricole et à identifier les opportunités de développement local. *Proposé par : Représentant·e d'un organisme (profil non précisé).*	

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux ou bonifient ceux déjà suivis par la CMM (c.-à-d. : la proposition en lien avec le redéveloppement et la redynamisation agricoles. Voir le point suivant). Ils permettraient de mieux documenter les dynamiques agricoles dans le Grand Montréal.
- La CMM suit déjà la superficie des terres en friche en milieu agricole, avec une cible de diminution de 10 % d'ici 2046. Or, la proposition liée au redéveloppement et à la redynamisation agricole permettrait de bonifier cette mesure en suivant la remise en culture ou la réaffectation de ces terres, permettant ainsi de mieux évaluer les efforts de revitalisation du territoire agricole et leur contribution au développement local.

Tables 5 & 6 | Concentration et mixité des activités

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent d'évaluer la diversité des usages (résidentiel, commercial et institutionnel, industriel) dans un quartier, une ville ou une région ?
- Quels indicateurs/données reflètent l'équilibre entre ces différentes fonctions ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 5 - Concentration et mixité des activités	
Densité et localisation des activités économiques et institutionnelles par quartier/ville La densité et la localisation des activités économiques et institutionnelles (commerces, entreprises, services publics, etc.) permettent de dresser un portrait spatial du tissu économique et des services dans un territoire donné. Cette information permettrait d'identifier les secteurs où les besoins en commerces et activités économiques sont importants ou insuffisamment comblés. Elle aiderait à orienter les politiques de développement économique local, la planification urbaine, et à mieux répondre aux besoins des populations. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Candiac).*	• Chambre de commerce (listes et registres des entreprises) • Certificats d'occupation délivrés par les municipalités • Données GPS

Capacité des écoles et bassins de desserte La capacité des écoles et la délimitation des bassins de desserte scolaire par quartier ou zone géographique permettent d'évaluer l'adéquation entre l'offre scolaire et la population desservie. Cette information permettrait de planifier les besoins en terrains pour la construction ou l'agrandissement d'écoles, en fonction de la croissance démographique locale. Elle aiderait à anticiper la pression sur les infrastructures scolaires et à orienter les décisions d'aménagement du territoire. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Rosemère).*	• Centres de services scolaires (CSS)
Âge de la population et typologie de logement La répartition de la population par tranche d'âge combinée à la typologie des logements disponibles permet d'évaluer l'adéquation entre les besoins résidentiels et l'offre de logements sur un territoire donné. Cette information permettrait d'évaluer les besoins en types de logement (p. ex. : logements familiaux, logements pour aîné·es, logements adaptés) afin de maintenir la population actuelle et d'attirer de nouveaux·elles résident·es. Cela éclairerait aussi la planification résidentielle et les politiques d'habitation. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Rosemère).*	• Statistique Canada • Données municipales sur le parc de logements

Table 6 - Concentration et mixité des activités	
Superficies commerciales, services et parcs (ratios par habitant) La mesure des superficies dédiées aux commerces, services et parcs, exprimée en ratio par habitant, permet d'évaluer l'accessibilité et la disponibilité des équipements essentiels pour la population. Cette information permettrait d'évaluer la disponibilité et l'accessibilité des espaces commerciaux, de services et verts en fonction de la densité de population, afin d'orienter efficacement la planification urbaine et les politiques d'aménagement du territoire. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (profil non précisé).*	• Certificats d'occupation et données sur les places d'affaires • Données municipales et agglomération
Fuites commerciales La mesure des fuites commerciales correspond à l'importance des achats des résidents effectués hors du territoire local. Cette information permettrait d'identifier les besoins non comblés par l'offre commerciale locale, de cibler les secteurs où le commerce de proximité est insuffisant, et de mieux orienter les décisions en matière de développement commercial. Elle contribuerait également à soutenir les stratégies de revitalisation économique locale et à améliorer l'attractivité des commerces de proximité. *Proposé par : Représentant·es d'une ville (profil non précisé) et d'une firme privée (profil non précisé).*	• Études commerciales spécifiques • Statistique Canada • Google Maps

Utilisation des parcs et espaces publics	
L'évaluation de l'utilisation des parcs et espaces publics, à partir de données de fréquentation réelles, permet de mesurer dans quelle mesure ces espaces répondent aux besoins des citoyens. Cette information permettrait d'assurer un équilibre entre l'offre d'espaces verts et leur usage effectif, d'identifier les espaces sous-utilisés ou sur-fréquentés, et d'orienter les décisions en matière d'aménagement et de gestion des espaces publics. Elle contribuerait également à améliorer la qualité de vie urbaine en optimisant l'accès et la gestion des espaces verts. *Proposé par : Représentant·es d'une ville (profil non précisé) et d'une firme privée (profil non précisé).*	• Données de téléphones mobiles géoréférencées • Google Maps

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux ou bonifient ceux déjà suivis par la CMM (c.-à-d. : la proposition en lien avec l'âge de la population et typologie de logement et celle en lien avec l'utilisation des parcs et espaces publics. Voir les points suivants). Ils permettraient de mieux relier les besoins des populations à l'offre réelle en matière de logements, d'équipements, d'espaces publics, de services et de commerces, en intégrant des dimensions jusqu'ici absentes.

- La CMM suit déjà la part des ménages avec des besoins impérieux en logement, avec une cible de réduction d'un quart d'ici 2031. Or, la proposition liée à l'âge de la population et à la typologie des logements permettrait de bonifier cette mesure en croisant la structure démographique avec l'offre résidentielle.

- La CMM suit déjà l'accessibilité piétonne aux parcs et espaces verts, avec une cible de 70 % des ménages ayant une bonne accessibilité d'ici 2046. Or, la proposition liée à l'utilisation des parcs permettrait de bonifier cette mesure en intégrant des données de fréquentation réelle, permettant ainsi d'évaluer non seulement l'accès, mais aussi l'usage réel de ces espaces.

Tables 7 & 8 | Accessibilité en transport actif et collectif

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent de mesurer les retombées (fiscales, sociales, économiques, etc.) de l'accessibilité aux services en transport actif et collectif ?
- Quels indicateurs/données permettent de suivre les changements dans l'offre et l'utilisation de ces modes de transport ?
- Quels facteurs sont déterminants pour qualifier l'offre en transport actif et collectif ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 7 - Accessibilité en transport actif et collectif	
Utilisation réelle des cases de stationnement et valeure La mesure de l'utilisation réelle des espaces de stationnement selon les différents types d'usages (p. ex. : résidentiel, commercial, industriel, institutionnel) permet d'évaluer la pertinence et la saturation des infrastructures de stationnement sur un territoire donné. Cette information permettrait d'optimiser la gestion des espaces de stationnement, de mieux planifier les besoins futurs, et de réduire les conflits d'usage. Elle contribuerait également à soutenir les politiques de mobilité urbaine et d'aménagement durable. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (urbaniste pour Dollard-Des Ormeaux).*	• Technologies d'intelligence artificielle • Données LiDAR • Autres technologies à déterminer (p. ex. : caméras, capteurs de présence)

Fréquence de desserte du transport collectif La mesure de la fréquence de passage des services de transport collectif sur un territoire donné permet d'évaluer la qualité du service offert aux usagers et usagères. Cette information permettrait de soutenir les efforts visant à favoriser le transfert modal vers le transport collectif, d'orienter les décisions en matière d'aménagement et de mobilité durable, et de mesurer la satisfaction des citoyen·nes face à l'offre de transport collectif. Elle contribuerait également à améliorer la planification du réseau et l'accessibilité des services. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (urbaniste pour Terrebonne).*	• Données fournies par les organismes de transport collectif
Part des sommes investies dans le transport collectif qui sont réinjectées dans l'économie québécoise La mesure de la proportion des dépenses en transport collectif générant des retombées économiques directes et indirectes au Québec permet d'évaluer l'impact économique local des investissements dans ce secteur. Cette information permettrait de mieux comprendre la contribution du transport collectif à l'économie québécoise, d'orienter les décisions d'investissement, et de valoriser les retombées économiques associées aux dépenses publiques dans ce domaine. Elle contribuerait également à soutenir les stratégies de développement économique durable et à renforcer l'argumentaire en faveur du financement du transport collectif. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (urbaniste pour Montréal).*	• Études de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ)

Table 8 - Accessibilité en transport actif et collectif	
Données socio-démographiques La collecte et l'analyse des données socio-démographiques des populations (âge, revenu, etc.) sur un territoire donné permettent de mieux comprendre les caractéristiques des résident·es. Cette information permettrait d'adapter et de planifier adéquatement les projets de transport collectif et de transport actif en fonction des besoins réels des populations ciblées. Elle aiderait à prioriser les investissements en mobilité inclusive, à planifier les tracés, les horaires, les infrastructures, et à évaluer l'accessibilité sociale aux services de transport. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (profil non précisé).*	• Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) • Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) • Institut de la statistique du Québec (ISQ) • Statistique Canada
Pourcentage de ménages ayant accès à des services de mobilité autres que la voiture La proportion de ménages situés à proximité de services de mobilité alternative à l'auto solo, comme le BIXI, les navettes fluviales, le transport collectif local, l'autopartage, etc., permet de mesurer l'accès aux modes de transport durable sur un territoire donné. Cette information permettrait de mieux comprendre le potentiel de transfert modal vers des modes de transport plus durables et d'identifier les zones mal desservies afin d'ajuster l'offre. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Montréal).*	• Données de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) • Données d'opérateurs (p. ex. : BIXI)

Origine et destination des employés des grands générateurs d'emplois La localisation des lieux de résidence (origine) et de travail (destination) des employés travaillant dans les grands pôles d'emploi permet de mesurer les flux réels de déplacements domicile-travail sur un territoire donné. Cette information permettrait de planifier en amont les services de transport collectif et de transport actif adaptés à ces flux, d'anticiper les besoins d'infrastructure, de réduire la congestion, et de favoriser des choix de mobilité durable. *Proposé par : Ensemble des participant·es.*	• Enquêtes origine-destination (OD) • Données d'employeurs majeurs • Centres de services sociaux

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux ou bonifient ceux déjà suivis par la CMM (c.-à-d. : les propositions en lien avec l'accès aux services de mobilité durable et les flux domicile-travail des grands pôles d'emploi. Voir les points suivants). Ils permettraient de mieux planifier les services de transport, de mobilité et d'aménagement du territoire du Grand Montréal, en intégrant des dimensions jusqu'ici absentes.
- La CMM suit déjà l'accessibilité piétonne aux commerces, services, transports collectifs et infrastructures cyclables, avec une cible de 70 % des ménages ayant une bonne accessibilité d'ici 2046. Or, la proposition liée à l'accès aux services de mobilité durable permettrait de bonifier cette mesure en intégrant des modes comme le BIXI, les navettes fluviales et l'autopartage, permettant ainsi d'élargir l'analyse de l'accès aux modes de transport autres que l'auto-solo.
- La CMM suit déjà la part des emplois ayant une bonne accessibilité au transport collectif dans les pôles d'emploi, avec une cible de 50 % d'ici 2046. Or, la proposition liée aux flux domicile-travail permettrait de bonifier cette mesure en suivant les origines et destinations réelles des employé·es.

Tables 9 & 10 | Culture et patrimoine

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent d'évaluer l'accès aux infrastructures culturelles et leurs retombées sur la vitalité d'un territoire ?
- Quels indicateurs/données permettent d'évaluer l'attachement face aux bâtiments, lieux ou composantes du paysage à caractère patrimonial?
- Quels indicateurs/données permettent de comprendre les dynamiques d'évolution du patrimoine bâti et paysager?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 9 - Culture et patrimoine	
Taux de vacance des bâtiments et locaux croisé à la typologie du patrimoine bâti Le nombre de bâtiments et locaux vacants, croisé avec une typologie spécifique (p. ex. : églises, ensembles conventuels, écoles, locaux commerciaux, bâtiments industriels), avec une attention particulière portée aux bâtiments patrimoniaux, permet de mesurer l'étendue et la nature des vacances. Cette information permettrait de mieux répondre aux besoins en espaces (logement, communautaire, culturel, etc.), de comprendre les dynamiques d'évolution et de dévitalisation du patrimoine bâti, et de mieux cibler les interventions de redéveloppement et de requalification.	• Registres municipaux d'occupation et d'entretien • Inventaires des bâtiments d'intérêt patrimonial • Inventaires de la vacance foncière ou immobilière (municipaux ou régionaux)

Proposé par : Représentant·e de Rayside Labossière.	
Taux de fréquentation de l'offre culturelle Le nombre de fréquentations des programmes et activités culturelles, que ce soit dans les infrastructures dédiées (bibliothèques, salles de spectacles, musées, etc.) ou dans l'espace public (parcs, parcours historiques, événements extérieurs, etc.), permet de mesurer l'usage réel de l'offre culturelle sur un territoire donné. Cette information permettrait de mieux comprendre les comportements culturels des populations, d'identifier les offres qui rencontrent du succès, ou au contraire celles qui sont moins attractives selon les milieux, d'appuyer les décisions en matière d'aménagement culturel et de programmation, et de contribuer à un indice de vitalité culturelle à l'échelle municipale ou régionale. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Mirabel).*	• Données des organismes culturels locaux • Statistiques internes des services municipaux de la culture, des loisirs et du sport
Taux de démolition, requalification et restauration patrimoniale Le taux de démolition, de requalification et de restauration patrimoniale est mesuré par le nombre de permis émis ainsi que par le nombre de projets de démolition, de requalification et de restauration réalisés par la municipalité. Cette information permettrait de mieux comprendre les dynamiques d'évolution du patrimoine bâti sur un territoire donné. Elle servirait à évaluer l'attachement et la sensibilité des municipalités envers leur patrimoine architectural et historique, ainsi qu'à identifier les tendances	• Données municipales relatives aux permis de démolition, requalification et restauration

en matière de préservation ou de transformation des bâtiments patrimoniaux. *Proposé par : Représentant·es de villes (Saint-Hilaire, Saint-Basile, Mirabel, Montréal).*	
Table 10 - Culture et patrimoine	
Indicateur d'accès à la culture La mesure de l'accès à la culture s'appuie sur la fréquentation des lieux et événements culturels, ainsi que sur l'accessibilité de ces infrastructures via le transport collectif et les pistes cyclables, en complément de l'indicateur sur l'accessibilité à pied. Cette information permettrait d'évaluer le niveau de participation culturelle des populations ainsi que la facilité d'accès aux infrastructures culturelles par des modes de déplacement durables. Elle contribuerait ainsi à une meilleure planification des équipements culturels et des réseaux de mobilité. *Proposé par : Ensemble des participant·es. Représentant·es de ALTO, Culture Montréal, Héritage Montréal, MRC Thérèse de Blainville, Montréal International, Passerelle et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).*	• Données municipales sur la fréquentation des bibliothèques et autres infrastructures culturelles • Données de La Vitrine pour les lieux et organismes
Indicateur d'attachement au patrimoine via le niveau d'engagement bénévole La mesure de l'attachement au patrimoine peut s'appuyer sur l'engagement bénévole, évalué par le nombre d'heures de bénévolat des individus et les catégories d'usagers et usagères (âge, expertise, etc.).	• Données des organismes œuvrant dans le domaine du patrimoine, notamment Héritage Montréal

Cette information permettrait de mieux comprendre le degré d'attachement des citoyens au patrimoine local, ainsi que le profil des bénévoles impliqués. Elle pourrait ainsi éclairer les stratégies de mobilisation et de valorisation du patrimoine. *Proposé par : Ensemble des participant·es. Représentant·es de ALTO, Culture Montréal, Héritage Montréal, MRC Thérèse de Blainville, Montréal International, Passerelle et de l'UMQ.*	
Indicateur d'évolution du patrimoine bâti La dynamique d'évolution du patrimoine peut être mesurée par les données sur les bâtiments patrimoniaux ainsi que les statistiques relatives au nombre de démolitions, rénovations et requalifications. Cette information permettrait de suivre les transformations du patrimoine bâti, d'évaluer les efforts de conservation et de requalification, et de mieux comprendre les tendances et pressions exercées sur les bâtiments patrimoniaux. *Proposé par : Ensemble des participant·es. Représentant·es de ALTO, Culture Montréal, Héritage Montréal, MRC Thérèse de Blainville, Montréal International, Passerelle et de l'UMQ.*	• Données municipales, principalement via les permis de démolition, rénovation et requalification • Études patrimoniales, notamment inventaires des bâtiments antérieurs à 1940

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux ou bonifient ceux déjà suivis par la CMM (c.-à-d. : la proposition en lien avec l'accès à la culture. Voir le point suivant). Ils permettraient de mieux documenter la vitalité culturelle, l'évolution et la requalification du patrimoine bâti, ainsi que l'engagement citoyen, en intégrant des dimensions jusqu'ici absentes.
- La CMM suit déjà l'accessibilité piétonne aux infrastructures culturelles, avec une cible de 70 % des ménages ayant une bonne accessibilité piétonne d'ici 2046. Or, l'indicateur d'accès à la culture proposé ici élargirait cette

mesure en y intégrant l'accessibilité via le transport collectif et les infrastructures cyclables, tout en tenant compte de la fréquentation des lieux et événements culturels.

- La nécessité de mieux suivre l'évolution et la transformation du patrimoine bâti a d'ailleurs été soulevée aux deux tables, ce qui témoigne d'une préoccupation accrue des participant·es à l'égard de cet enjeu.

ATELIER 2 | RÉSILIENCE AUX CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES

Co-organisé par :

- ***Alexandre Warnet**, président de la commission de l'environnement et de la transition écologique de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et Conseiller municipal à la Ville de Laval*
- ***Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)***

Cet atelier invitait les participant·es à identifier des données et des indicateurs supplémentaires, complémentaires à ceux déjà suivis par la CMM, afin de bonifier son système de monitorage et ainsi mieux suivre l'évolution des différentes formes de vulnérabilité et de résilience au sein du Grand Montréal.

Composition de la salle :

- 3 personnes élues
  - *Agglomération de Montréal : 1*
  - *Couronne Nord : 1*
  - *Couronne Sud : 1*
- 33 membres du personnel municipal
  - *Agglomération de Longueuil : 4*
  - *Agglomération de Montréal : 6*
  - *Couronne Nord : 4*
  - *Couronne Sud : 11*
  - *Laval : 1*
  - *Autres : 7*
- 7 représentant·es d'entreprises
- 31 représentant·es d'organismes à but non lucratif (OBNL), d'universités et d'associations
- Autres publics (municipalités régionales de comté (MRC), ministères et agences) : 6

Tables 1 & 2 | Nuisances sonores, pollution atmosphérique et santé des populations impactées

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données pour quantifier les nuisances sonores et les émissions atmosphériques issues du transport, des industries et des activités humaines ?
- Quels indicateurs/données permettent de monitorer l'évolution des impacts négatifs de ces derniers, particulièrement dans les quartiers et régions plus vulnérables ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 1 - Nuisances sonores, pollution atmosphérique et santé des populations impactées	
Indice de qualité des zones tampons L'indice de qualité des zones tampons autour des infrastructures de transport permettrait d'évaluer la qualité de l'air et l'exposition aux polluants liés au trafic routier à proximité des grands axes, mesurant ainsi l'impact du système de transport sur la santé des populations. Cette information permettrait de mieux comprendre les effets environnementaux et sanitaires du transport routier sur les résident·es vivant dans ces zones. Elle servirait également à orienter les interventions et politiques visant à améliorer la qualité environnementale des milieux de vie affectés, notamment par des aménagements végétalisés, des murs antibruit, ou des mesures de réduction du trafic.	• Données de santé provenant des hôpitaux • Débits journaliers moyens de trafic • Données relatives au trafic routier • Capteurs et données du ministère des Ressources naturelles et des Forêts • Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec

Proposé par : Ensemble des participant·es. Représentant·es de Atelier Urbain, Groupe citoyen Boisés d'écologie-Châteauguay, ville de Candiac, ville de Laval, Ville de Montréal.	
Pourcentage du territoire couvert par des mesures de mitigation Le pourcentage du territoire couvert par des mesures de mitigation visant à réduire les impacts négatifs du transport permet de quantifier l'étendue des interventions réalisées pour atténuer les effets nuisibles des infrastructures de transport, comme la pollution de l'air, le bruit ou la fragmentation des milieux de vie. Cette information permettrait de mesurer le progrès des actions concrètes (p. ex. : plantations d'arbres, murs antibruit, revêtements réduisant les îlots de chaleur) et d'évaluer leur couverture territoriale. Elle appuierait également les efforts de planification urbaine durable et d'aménagement résilient. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Laval).*	• Information non précisée
Taux de dépassement des seuils sonores, atmosphériques et vibratoires Le taux de dépassement des seuils sonores, atmosphériques et vibratoires est mesuré en comparant les seuils réglementaires aux données recueillies sur le terrain. Cette information permettrait d'identifier les secteurs les plus touchés par les nuisances environnementales liées au transport (p. ex. : bruit, pollution de l'air, vibrations). Elle faciliterait la priorisation des interventions et la mise	• Données issues du suivi municipal des nuisances environnementales

en place de mesures de mitigation adaptées. Il servirait également à évaluer l'efficacité des actions déjà en place. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Candiac).*	
Table 2 - Nuisances sonores, pollution atmosphérique et santé des populations impactées	
Superficie et qualité des zones tampons dans les secteurs planification intégrée aménagement-transport (PIAT) La superficie et la qualité des zones tampons situées à l'interface entre les secteurs résidentiels et les pôles de transport ou zones industrielles à fort trafic permettent de mesurer l'efficacité des mesures de protection des milieux de vie. Cette information permettrait de quantifier l'étendue et la performance des aménagements destinés à atténuer les nuisances liées au bruit, à la pollution de l'air ou aux vibrations, et à soutenir la planification de milieux de vie sains par l'intégration d'infrastructures vertes ou d'autres dispositifs de mitigation. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Information non précisée
Densité et couverture des stations de monitoring environnemental La densité et la couverture des stations de monitoring environnemental, incluant la qualité de l'air, le bruit, les vibrations, etc., mesurent la présence et la répartition des dispositifs de suivi sur le territoire. Cette information permettrait d'identifier les lacunes en matière de couverture territoriale du suivi environnemental. Elle servirait à soutenir les politiques de réduction des nuisances en garantissant un échantillonnage	• Information non précisée

représentatif et continu, nécessaire à une meilleure compréhension des impacts environnementaux. *Proposé par : Profil non précisé.*	

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux ou bonifient ceux déjà suivis par la CMM (c.-à-d. : la proposition en lien avec la qualité des zones tampons dans les secteurs PIAT. Voir le point suivant). Ils permettraient de mieux évaluer les nuisances environnementales liées au transport et la qualité des milieux de vie dans les secteurs d'intensification, en intégrant des dimensions jusqu'ici absentes.
- La CMM suit déjà la part des nouveaux logements construits dans les secteurs PIAT, avec une cible de 70 % d'ici 2046. Or, la proposition liée à la qualité des zones tampons dans ces secteurs permettrait de bonifier cette mesure en suivant l'intégration d'aménagements visant à atténuer les nuisances environnementales, permettant ainsi d'évaluer la performance des PIAT comme milieux de vie agréables.
- La nécessité de mieux évaluer l'efficacité des zones tampons et des mesures d'atténuation a d'ailleurs été soulevée aux deux tables de discussion, ce qui témoigne d'une préoccupation accrue des participant·es à l'égard de cet enjeu.

Tables 3 & 4 | Capacité à faire face à des risques naturels et industriels

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent de monitorer les impacts environnementaux et industriels sur la santé des populations, y compris les plus vulnérables ?
- Quels indicateurs/données permettent de monitorer le niveau de préparation et la capacité de réponse des territoires et des communautés aux risques naturels et industriels (p. ex. : incendies et déversement de matières dangereuses) ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 3 - Capacité à faire face à des risques naturels et industriels	
Nombre de territoires couverts par un plan de gestion des risques climatiques et environnementaux La mesure du nombre de territoires disposant d'un plan de gestion des risques climatiques et environnementaux permet d'évaluer la couverture territoriale des stratégies d'adaptation aux aléas. Cette information permettrait de suivre la planification proactive des municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) en matière de prévention des risques, de mieux cibler les zones vulnérables, et de soutenir la mise en œuvre de mesures adaptées pour protéger les populations et les milieux de vie. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Plans municipaux • Données des MRC

Pourcentage de l'eau de ruissellement dévié du réseau pluvial La mesure du pourcentage d'eau de ruissellement dévié du réseau pluvial permet d'évaluer la gestion durable des eaux pluviales en milieu urbain. Cette information permettrait d'apprécier l'efficacité des mesures de mitigation mises en place, de prévenir les risques d'inondation dans les zones vulnérables (notamment les cuvettes), et de favoriser des mesures visant une meilleure infiltration naturelle de l'eau, réduisant ainsi la pression sur les infrastructures municipales. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Montréal).*	• Direction du service de l'eau des différentes villes
Géolocalisation des clientèles vulnérables La géolocalisation des clientèles vulnérables (p. ex. : personnes âgées, enfants, personnes atteintes de maladies chroniques) permet de situer précisément les populations à risque sur le territoire. Cette information permettrait de prioriser les secteurs d'intervention en identifiant les zones où résident des populations particulièrement vulnérables face aux risques environnementaux ou climatiques. Elle pourrait également appuyer la planification urbaine, l'aménagement du territoire ainsi que les interventions en santé publique. *Proposé par : Étudiant·e à l'Université de Montréal (UdeM).*	• Données des Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) • Données des Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSS) • Réseau de la santé • Données socio-démographiques par secteur

Table 4 - Capacité à faire face à des risques naturels et industriels	
Niveau de proximité à des points à risque de contamination La mesure de la proximité des populations et infrastructures à des points à risque de contamination permet d'identifier les zones exposées à de tels dangers. Cette information permettrait de mieux planifier la préparation aux situations d'urgence, d'informer la population sur les risques potentiels, et de mettre en place des mesures d'atténuation adaptées. Elle contribuerait ainsi à renforcer la résilience des territoires face aux risques environnementaux. *Proposé par : Représentant·e de l'Université de Québec à Montréal (UQAM).*	• Recensement des industries à risque • Données de la régie incendie
Densité des industries polluantes sur un territoire La mesure de la densité des industries polluantes permet d'identifier les zones où se concentrent des activités industrielles susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur la santé publique et l'environnement. Cette information permettrait de prévenir les enjeux sanitaires en ciblant les secteurs à risque, et d'appuyer la mise en œuvre de politiques d'aménagement, de mesures de mitigation, ainsi que des évaluations environnementales plus ciblées. *Proposé par : Représentant·e de l'Université de Québec à Montréal (UQAM).*	• Recensement des industries

Proportion de journées au cours desquelles la qualité de l'air a été jugée inférieure par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) La proportion des journées durant lesquelles l'INSPQ a évalué la qualité de l'air comme étant inférieure aux normes permet de repérer les zones et les périodes où la qualité de l'air est déficiente. Cette information permettrait d'identifier les populations vulnérables particulièrement exposées, d'appuyer la prise de décisions pour la mise en place de mesures d'atténuation, d'adapter les interventions sanitaires, et d'orienter les politiques publiques en santé environnementale. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Laval).*	• Indice de qualité de l'air de l'INSPQ

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés sont entièrement nouveaux par rapport à ceux actuellement suivis par la CMM. Ils permettraient de mieux cerner les vulnérabilités territoriales et les capacités d'adaptation face aux risques environnementaux, climatiques et industriels, en intégrant des dimensions jusqu'ici absentes.
- La nécessité de mieux documenter les sources de pollution et leur proximité avec les milieux de vie a d'ailleurs été soulevée aux deux tables de discussion, ce qui témoigne d'une préoccupation accrue des participant·es à l'égard de cet enjeu.

Tables 5, 6 & 7 | Biodiversité

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent de monitorer les perturbations (climatiques, humaines, etc.) sur les écosystèmes ?
- Quels indicateurs/données permettent d'évaluer notre capacité à maintenir et à restaurer les écosystèmes et la biodiversité du territoire face à ces perturbations ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 5 - Biodiversité	
Taux de fragmentation des milieux naturels Le taux de fragmentation des milieux naturels permet d'évaluer la perte et la déconnexion d'habitat et la pression exercée par l'urbanisation ou d'autres formes de surutilisation du territoire. Cette information permettrait d'identifier les zones prioritaires à protéger, de suivre l'évolution du tissu écologique, et de guider les décisions d'aménagement en faveur de la connectivité écologique. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Photos aériennes annuelles
Évolution des milieux humides	• Études de photo-interprétation

La mesure de l'évolution des milieux humides permet d'évaluer les pertes, gains ou transformations de ces écosystèmes sensibles au fil du temps. Cette information permettrait de mieux comprendre les impacts de l'aménagement du territoire, du développement urbain et des changements climatiques sur les milieux humides. Elle contribuerait aussi à orienter les politiques de conservation, les stratégies de compensation et les efforts de restauration. *Proposé par : Représentant·e d'une municipalité régionale de comté (profil non précisé) et représentant·e du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)*	
Montant des investissements en conservation, monitorage et restauration des milieux naturels La mesure du montant des investissements en conservation, monitorage et restauration des milieux naturels permet de suivre les efforts financiers déployés par les municipalités et instances régionales pour la protection de l'environnement. Cette information permettrait d'évaluer la priorité accordée à la préservation des écosystèmes, de mesurer les retombées des programmes, et de soutenir la planification stratégique ainsi que l'évaluation des impacts des politiques. *Proposé par : Représentant·e d'une MRC (profil non précisé) et représentant·e d'une ville (profil non précisé).*	• Données recueillies par questionnaires auprès des municipalités • Suivi des fonds investis dans le cadre de la Trame verte et bleue

Table 6 - Biodiversité	
Nombre d'autorisations, de mesures de compensation et de projets de restauration liés à la destruction de milieux naturels et d'habitats La mesure du nombre d'autorisations, de mesures de compensation et de projets de restauration liés à la destruction de milieux naturels et d'habitats permet de documenter la pression exercée sur les écosystèmes. Cette information permettrait d'évaluer la cohérence entre les autorisations délivrées, les pertes écologiques observées et les efforts de compensation ou de restauration mis en œuvre. Elle contribuerait à l'analyse de l'efficacité des politiques environnementales et à l'ajustement des pratiques de gestion du territoire. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Données du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
Valeur des services écosystémiques La mesure de la valeur des services écosystémiques permet de quantifier les bénéfices que les écosystèmes rendent à la société, comme la gestion et la purification de l'eau, la régulation du climat, la pollinisation ou encore le bien-être psychologique. Cette information permettrait de mieux intégrer ces valeurs dans les décisions d'aménagement, de conservation et de développement	• Données d'occupation du sol et des milieux naturels • Travaux scientifiques sur l'évaluation monétaire des services écosystémiques

durable, en mettant en évidence leur importance économique et sociale. Elle servirait également à renforcer la sensibilisation du public et à appuyer les argumentaires en faveur de la protection des milieux naturels. *Proposé par : Représentant·e de Nature Action Québec.*	
Présence et progression des espèces exotiques envahissantes La mesure de la présence et de la progression des espèces exotiques envahissantes permet de suivre l'une des principales pressions exercées sur la biodiversité locale, en documentant leur répartition et leur évolution dans le temps. Cette information permettrait d'orienter les efforts de conservation, d'évaluer l'efficacité des stratégies de gestion environnementale en place, et de renforcer les capacités de prévention et d'intervention rapide face à ces espèces. Elle contribuerait aussi à mobiliser les acteurs municipaux, les OBNL et les citoyen·nes dans une approche de gestion collaborative. *Proposé par : Représentant·e du Conseil régional de l'environnement de Montérégie (CREM) et représentant·e des Comités ZIP.*	• Données municipales • Données d'organismes à but non lucratif (OBNL) spécialisés (p. ex. : Comités ZIP, *Conseils régionaux de l'environnement*) • Données citoyennes (p. ex. : iNaturalist, Sentinelle)

Table 7 - Biodiversité	
Indice de diversité fonctionnelle par essence en fonction des strates La mesure de l'indice de diversité fonctionnelle par essence en fonction des strates permet d'évaluer la variété des fonctions écologiques assurées par les végétaux selon leur type et leur essence. Cette information permettrait de mieux comprendre la résilience des milieux végétalisés et les services écosystémiques qu'ils offrent, comme la rétention des eaux, la captation de carbone ou la régulation thermique. Elle aiderait à guider les stratégies de plantation, de gestion et de conservation, tant en milieu urbain que rural, pour maximiser les bénéfices environnementaux. *Proposé par : Représentant·e de la Soverdi.*	• Données LIDAR • Inventaires forestiers existants
Superficie du couvert occupé par les espèces exotiques envahissantes La mesure de la superficie du couvert occupé par les espèces exotiques envahissantes permet d'évaluer l'ampleur de l'envahissement des milieux naturels par ces espèces, et donc leur pression sur la biodiversité, la santé des écosystèmes et certaines activités économiques, comme l'agriculture ou la foresterie.	• Données Agriculture et Agroalimentaire Canada • Données de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) • Données du ministère de l'environnement, de la Lutte contre

Cette information permettrait de cibler les zones les plus affectées, d'orienter les stratégies de gestion, de contrôle ou de restauration, et de suivre l'évolution de la situation dans le temps. *Proposé par : Représentant·e de Héritage Saint-Bernard.*	les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) • Données de Héritage Saint-Bernard
Proportion du territoire bénéficiant de mesures de conservation variées Cette information permettrait de documenter avec plus de nuances l'étendue et la nature des efforts de conservation déployés sur un territoire, en intégrant plusieurs types de mesures de conservation (p. ex. : légales, volontaires ou fonctionnelles). Cela permettrait de raffiner l'information sur la nature des mesures de conservation appliquées, de suivre les pertes et gains de milieux naturels dans une acception élargie de la conservation, et de reconnaître les efforts communautaires ou volontaires. Cette information soutiendrait également la planification territoriale, en intégrant une vision plus complète de la protection écologique sur le territoire. *Proposé par : Représentant·e de Héritage Saint-Bernard.*	• Données Agriculture et Agroalimentaire Canada • Données de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) • Données du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) • Données de Héritage Saint-Bernard

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux ou bonifient ceux déjà suivis par la CMM (c.-à-d. : la proposition en lien avec les mesures de conservation variées. Voir le point suivant). Ils permettraient de mieux documenter l'état, l'évolution et la résilience des milieux naturels, la performance des politiques de conservation, les dynamiques de fragmentation, les investissements publics et les menaces, comme les espèces envahissantes.

- La CMM suit déjà la proportion du territoire bénéficiant de mesures de conservation, avec une cible de 30 % d'ici 2030. Or, la proposition portant sur les mesures de conservation variées viendrait enrichir cette mesure en tenant compte de la diversité des formes de protection possibles (légales, volontaires ou fonctionnelles), offrant ainsi une lecture plus nuancée des efforts de conservation déployés sur le territoire.
- La nécessité de documenter la progression des espèces exotiques envahissantes a été soulevée à deux des trois tables, ce qui témoigne d'une préoccupation accrue des participant·es à l'égard de cet enjeu.

Tables 8, 9 & 10 | Adaptation aux changements climatiques

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent d'évaluer la vulnérabilité des milieux de vie aux événements climatiques extrêmes (p. ex. : précipitations extrêmes, vagues de chaleur, vents violents, sécheresses, verglas) ?
- Quels indicateurs/données permettent de mesurer le niveau de résilience des communautés face aux impacts des changements climatiques (p. ex. : résilience alimentaire, résilience énergétique) ?
- Quels indicateurs/données permettent de mesurer l'efficacité des stratégies d'adaptation mises en place, et de les améliorer au fil du temps ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 8 - Adaptation aux changements climatiques	
Taux d'efficacité des infrastructures de rétention des eaux de pluie, en lien avec le volume d'eau dirigé vers les usines d'épuration Cette information permettrait de suivre la performance réelle des infrastructures de gestion des eaux pluviales, comme les bassins de rétention, les réseaux d'égout pluvial et les systèmes de traitement. Cela permettrait d'évaluer l'efficacité des mesures en place pour réduire les débordements, les inondations et la pression sur les stations d'épuration, en croisant les données de précipitations avec celles des volumes d'eau traités. Elle serait également utile pour adapter les interventions en temps réel, planifier les investissements dans les infrastructures vertes ou grises, et	• Données des stations météorologiques (quantité de précipitations) • Données des volumes d'eau reçus par les usines d'épuration

renforcer la résilience urbaine face aux événements météorologiques extrêmes. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Candiac).*	
Typologie des réclamations d'assurance liées aux événements climatiques, croisée avec les facteurs de responsabilité identifiés Cette information permettrait de documenter les impacts concrets des événements climatiques extrêmes sur les habitations, les infrastructures et les individus, à travers les réclamations d'assurance, facilitant ainsi l'identification des zones les plus vulnérables. Elle aiderait également à mieux cibler les interventions en matière de prévention, d'aménagement et d'urbanisme, tout en éclairant les enjeux de responsabilité et de gestion des risques, autant pour les municipalités que pour les citoyen·nes et les assureurs. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (urbaniste pour Montréal).*	• Données des assureurs concernant les réclamations liées aux événements climatiques • Données des appels au 911 pour les interventions en lien avec les inondations
Taux de surfaces minéralisées ou imperméables situé dans des zones à vulnérabilité socio-économique élevée Cette information permettrait d'identifier précisément les zones où les surfaces imperméables ou minéralisées sont les plus étendues, en lien avec les quartiers présentant une vulnérabilité socio-économique. Cela permettrait d'améliorer l'efficacité et le ciblage des actions de plantation d'arbres et de déminéralisation, contribuant ainsi à réduire les effets négatifs liés à l'imperméabilisation, comme les îlots de chaleur urbains et les problèmes de gestion des eaux pluviales, tout en	• Données géospatiales sur les surfaces imperméables et minéralisées

intégrant une dimension sociale pour prioriser les secteurs les plus vulnérables. *Proposé par : Représentant·e du Conseil régional de l'environnement de Laval.*	
Table 9 - Adaptation aux changements climatiques	
Vulnérabilité du territoire aux aléas climatiques Cette information permettrait d'identifier et de cartographier les zones à risque, les populations vulnérables et les infrastructures sensibles face aux aléas climatiques. Cela permettrait d'adapter et d'améliorer les plans d'adaptation et de mesures d'urgence, ainsi que de renforcer la résilience territoriale et sociale aux effets des changements climatiques. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Données climatologiques • Cartographie des zones vulnérables • Statistique Canada • Données des Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) • Données des municipalités régionales de comté (MRC) • Données des municipalités • Données de sécurité publique • Données d'organismes communautaires • Directions de santé publique (études sur la vulnérabilité des communautés aux changements climatiques)

	• Système de participation publique
Niveau de résilience sociale et institutionnelle face aux aléas climatiques Cette information permettrait d'évaluer la sensibilisation et la préparation des populations vulnérables ainsi que des acteurs municipaux aux impacts des aléas climatiques. Cela permettrait également de suivre la mise en place et l'efficacité des plans, des campagnes de sensibilisation et des structures dédiées à la résilience, comme les pôles de résilience. Cette information aiderait à mieux comprendre la capacité d'adaptation collective et à renforcer les liens entre les acteurs impliqués dans la gestion des risques climatiques, en intégrant les données issues des planifications municipales, des organismes communautaires, de la santé publique, et des MRC. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Données de VRAC PARC • Données des écoquartiers • Données des organismes communautaires
Niveau d'efficacité des mesures d'adaptation aux changements climatiques Cette information permettrait d'évaluer l'impact réel et l'efficacité des mesures mises en place pour protéger les populations vulnérables, notamment les personnes seules et isolées.	• Information non précisée

Elle permettrait également de suivre la gestion des crises climatiques de façon continue, en intégrant le suivi des impacts, l'évaluation post-événement des actions réalisées, ainsi que les efforts de sensibilisation. Cela contribuerait à améliorer continuellement les stratégies d'adaptation et à mieux orienter les interventions futures pour renforcer la résilience des communautés face aux changements climatiques. *Proposé par : Profil non précisé.*	
Table 10 - Adaptation aux changements climatiques	
Pourcentage de minéralisation dans le domaine public et privé (avec distinction entre les deux) Cette information permettrait d'identifier précisément la proportion des surfaces minéralisées, en distinguant celles qui appartiennent au domaine public de celles relevant du domaine privé. Cette distinction est qualifiée d'« essentielle » pour mieux comprendre les dynamiques territoriales liées à l'imperméabilisation. Cela permettrait de cibler les secteurs prioritaires pour l'adaptation au ruissellement urbain et à la réduction des îlots de chaleur urbains, en adaptant les interventions selon la nature publique ou privée des surfaces concernées. Cela faciliterait également la planification stratégique et la coordination des actions entre acteurs publics et privés. *Proposé par : Représentant·e de l'Association des architectes paysagistes du Québec.*	• Données géomatiques • Données géomatiques, ententes avec des universités, partage de projets de recherche, etc.

Localisation des surverses corrélée à la quantité de pluie Cette information permettrait de cartographier précisément les points de surverses et de relier ces événements à la quantité de pluie enregistrée. Cela permettrait d'identifier des seuils de criticité pluviométriques à partir desquels des surverses se produisent, ce qui faciliterait le ciblage des interventions pour prévenir les débordements et optimiser la gestion des infrastructures. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Sainte-Marthe-sur-le-Lac).*	• Données des municipalités sur les surverses • Données météorologiques (quantité de pluie)
Répertoire des mesures d'adaptation Cette information permettrait de recenser et localiser les différentes infrastructures d'adaptation présentes sur le territoire (p. ex. : bassins de rétention, noues végétalisées, parcs éponges, etc.). Cela permettrait de suivre la mise en œuvre des mesures d'adaptation, de valoriser les bonnes pratiques locales, et d'évaluer leur effet cumulatif sur la réduction des impacts liés aux eaux pluviales, notamment le nombre de surverses. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Longueuil).*	• Données des municipalités sur les infrastructures d'adaptation

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux par rapport à ceux actuellement suivis par la CMM. Ils permettraient de mieux suivre l'adaptation aux changements climatiques en intégrant des dimensions jusqu'ici absentes ;

- La nécessité de mieux suivre l'imperméabilisation des sols et son interaction avec les vulnérabilités sociales ou les responsabilités publiques et privées a été soulevée à deux des trois tables, ce qui témoigne d'une préoccupation accrue des participant·es à l'égard de cet enjeu.

ATELIER 3 | ÉQUITÉ TERRITORIALE

Co-organisé par :

- ***Chloé Hutchison**, présidente de la commission de la culture et du patrimoine de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et Mairesse de la Ville de Hudson*
- ***Vivre en Ville***

Cet atelier invitait les participant·es à identifier des données et des indicateurs supplémentaires, complémentaires à ceux déjà suivis par la CMM, afin de bonifier son système de monitorage et ainsi mieux suivre les réalités d'équité territoriale vécues au sein du Grand Montréal.

Composition de la salle :

- 8 personnes élues
  - *Couronne Nord : 2*
  - *Couronne Sud : 4*
  - *Agglomération de Longueuil : 1*
  - *Autres : 1*
- 27 membres du personnel municipal
  - *Agglomération de Longueuil : 3*
  - *Agglomération de Montréal : 11*
  - *Couronne Nord : 3*
  - *Couronne Sud : 7*
  - *Laval : 1*
  - *Autres : 3*
- 12 représentant·es d'entreprises
- 34 représentant·es d'organismes à but non lucratif (OBNL), d'universités et d'associations
- Autres publics (municipalités régionales de comté, ministères et agences) : 19

Tables 1 & 2 | Accessibilité équitable aux services et à la mobilité

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent de monitorer les facteurs de vulnérabilité en lien avec cette thématique ?
- Quels indicateurs/données permettent de mesurer l'accessibilité universelle aux services essentiels ?
- Quels indicateurs/données permettent d'évaluer l'offre de transport collectif en lien avec les besoins de base (emploi, services de santé, services sociaux et éducatifs) ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 1 - Accessibilité équitable aux services et à la mobilité	
Mobilité des jeunes Cette information permettrait de mieux connaître les habitudes de déplacement des jeunes sur le territoire. Cela permettrait d'adapter les infrastructures et les politiques de transport aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge, en favorisant des modes de transport sécuritaires, accessibles et durables. *Proposé par : Représentant·e de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).*	• Recensement du transport de l'ARTM • Statistique Canada

Qualité des infrastructures de transport actif et collectif Cette information permettrait d'évaluer la disponibilité et la qualité des infrastructures dédiées au transport actif (p. ex. : marche, vélo) et collectif. Cela permettrait d'optimiser l'efficacité et l'accessibilité des déplacements en analysant la fluidité des correspondances entre modes de transport et entre différentes sociétés de transport. *Proposé par : Représentant·e du Centre d'écologie urbaine.*	• Données municipales • Enquêtes terrain • Données de groupes communautaires
Couverture du transport collectif Cette information permettrait d'évaluer la couverture temporelle du transport collectif, incluant les heures de pointe, les périodes nocturnes et les fins de semaine. Cela permettrait d'apprécier l'accessibilité et la disponibilité du service pour les usagers à différents moments de la journée et de la semaine. *Proposé par : Représentant·e de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)* et représentant·e d'*une ville (Montréal).*	• Données de sociétés de transport • Données de l'ARTM
Table 2 - Accessibilité équitable aux services et à la mobilité	
Indice de performance du transport collectif Cette information permettrait de comparer les besoins de mobilité des populations avec l'offre réelle de transport collectif.	• Données d'Exo (réseau de transport régional) • Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)

Cela permettrait d'évaluer la performance et l'adéquation du service, d'identifier les lacunes, et d'orienter les améliorations à apporter. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (profil non précisé).*	• Enquête perspectives mobilité
Mesure des déserts alimentaires Cette information permettrait d'évaluer l'accessibilité des populations, particulièrement des personnes vulnérables, à des commerces offrant une alimentation saine. Cela permettrait d'identifier les zones à risque, qualifiées de « marais alimentaires », où cette accessibilité est limitée, afin d'orienter les interventions et les politiques alimentaires. *Proposé par : Représentant·e d'un organisme (profil non précisé).*	• Géoportail • Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) • Montréal en commun
Efficience des déplacements des clientèles vulnérables Cette information permettrait d'évaluer le temps et le coût monétaire des déplacements pour les clientèles vulnérables. Cela permettrait d'apprécier l'accessibilité et l'efficience des transports, afin d'orienter les politiques visant à réduire les obstacles à la mobilité pour ces clientèles. *Proposé par : Représentant·e d'un organisme (profil non précisé).*	• Information non précisée

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux ou bonifient ceux actuellement suivis par la CMM (c.-à-d. : la proposition en lien avec la couverture du transport collectif, la qualité des infrastructures et

la performance du transport collectif. Voir le point suivant). Ils permettraient de mieux documenter l'accessibilité équitable aux services et à la mobilité en intégrant des dimensions jusqu'ici absentes.

- La CMM suit déjà l'accessibilité piétonne au transport collectif, avec une cible de 70 % des ménages ayant une bonne accessibilité d'ici 2046. Or, la proposition portant sur la couverture du transport collectif viendrait enrichir cet indicateur en y intégrant une lecture temporelle, permettant de mieux évaluer l'accessibilité réelle en heures de pointe, en périodes nocturnes et les fins de semaine.
- La CMM suit déjà la part modale des déplacements en transport actif et collectif, avec une cible de 22 % pour le transport actif et 28 % pour les transports collectifs d'ici 2050. Or, la proposition liée à la qualité des infrastructures permettrait de bonifier cette mesure en intégrant, par exemple, la disponibilité et la fluidité des connexions intermodales.
- La CMM suit déjà l'accessibilité au transport collectif et la part modale, ainsi que l'accessibilité des emplois dans les pôles. Or, la proposition d'un indice de performance permettrait de bonifier ces mesures en croisant les besoins de mobilité réels avec l'offre réelle.
- La nécessité de croiser les besoins spécifiques des populations avec l'offre réelle de services de transport a été soulevée aux deux tables, ce qui témoigne d'une préoccupation accrue des participant·es à l'égard de cet enjeu.

Tables 3 & 4 | Logement et inclusion sociale

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent de monitorer les facteurs de vulnérabilité en lien avec cette thématique ?
- Quels indicateurs/données permettent de monitorer l'abordabilité et la précarité en habitation (revenus, précarité, mixité sociale) ?
- Quels indicateurs/données permettent de documenter l'itinérance à l'échelle locale (ampleur, suivi, intégration territoriale) ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 3 - Logement et inclusion sociale	
Pourcentage des types de propriétaires dans le parc locatif Cette information permettrait de connaître la répartition des différents types de propriétaires dans le parc de logements locatifs. Cela permettrait de mieux comprendre la composition du marché locatif, notamment la part des propriétaires institutionnels, privés ou sans but lucratif, afin d'analyser les dynamiques de financiarisation du logement et leurs impacts sur la disponibilité et l'accessibilité des logements. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Statistique Canada • Données disponibles via les recensements et études spécialisées

Taux d'effort croisé selon les caractéristiques du ménage La mesure du taux d'effort croisé selon les caractéristiques des ménages permet d'évaluer la part du revenu consacrée au logement par différents profils de ménages, en tenant compte de facteurs comme le revenu, le mode de tenure (p. ex. : locataire, propriétaire), la taille du ménage ou l'âge du principal soutien. Cela permettrait aux villes de mieux identifier les populations et les quartiers où la charge financière liée au logement est excessive, particulièrement chez les ménages vulnérables. Cela faciliterait l'adaptation des politiques locales de logement et d'aide sociale, l'orientation des programmes de soutien, ainsi que la planification urbaine visant à favoriser un accès équitable au logement et à améliorer la qualité de vie des résidents. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Statistique Canada
Perte des logements abordables sur le marché Cette information permettrait de quantifier précisément la perte de logements abordables sur le marché locatif au fil du temps. Cela permettrait d'évaluer l'ampleur et la dynamique de la diminution des logements accessibles pour les ménages à revenus modestes, ce qui est crucial pour mieux comprendre la gravité de la crise du logement. Cette information contribuerait également à orienter les politiques et stratégies publiques et privées visant à préserver le parc existant de logements abordables, à soutenir leur rénovation, et à encourager la construction de nouveaux logements accessibles. Enfin, cela faciliterait la mobilisation des acteurs concernés en leur fournissant des données fiables pour mieux planifier et prioriser leurs interventions. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Statistique Canada

Table 4 - Logement et inclusion sociale	
Taux d'inoccupation en fonction des niveaux de loyers et des typologies Cette information permettrait de suivre de manière détaillée l'évolution du taux d'inoccupation dans le marché locatif, en tenant compte à la fois des niveaux de loyers et des typologies des logements (p. ex. : la grandeur ou le nombre de chambres). Cela permettrait d'obtenir une meilleure compréhension de la disponibilité réelle des logements locatifs selon différents segments du marché, ce qui est qualifié d'« essentiel » pour identifier les déséquilibres entre l'offre et la demande. En distinguant les taux d'inoccupation par niveau de loyer et type de logement, il deviendrait possible de mieux cibler les besoins spécifiques des locataires, d'adapter les politiques d'habitation, et de soutenir les stratégies de développement ou de préservation du parc locatif. Cette information constituerait également un outil précieux pour les villes, qui peuvent ainsi ajuster leurs interventions afin de favoriser une offre diversifiée et accessible à l'ensemble des populations. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (service habitation de Laval).*	• Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
Part des logements dont le loyer correspond à un taux d'effort inférieur à 30% du revenu médian des locataires Cette information permettrait de suivre la part des logements dont le loyer représente moins de 30 % du revenu médian des locataires, ce qui est généralement considéré comme un seuil d'abordabilité. Cela permettrait ainsi d'évaluer l'évolution des hausses de loyers et de mesurer l'érosion du parc de logements locatifs abordables dans un territoire donné. En	• Statistique Canada • Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) • Registre des loyers

quantifiant la proportion de logements jugés abordables selon le taux d'effort des locataires, cette information offrirait un outil jugé « essentiel » pour comprendre les pressions exercées sur les ménages et pour orienter les politiques publiques visant à préserver ou augmenter l'offre de logements accessibles. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (service habitation de Laval).*	
Part des logements sociaux selon le mode de tenure Cette information permettrait de suivre la répartition des logements sociaux selon les différents modes de tenure (p. ex. : HLM, coopératives, organismes à but non lucratif). Cela permettrait ainsi de suivre à la fois la mise en chantier et le maintien des logements hors marché, en assurant une diversité des formes de propriété collective ou publique. Cette information contribuerait à évaluer les progrès vers l'objectif de 20 % de logements sociaux dans le parc total d'ici 2046, tout en orientant les interventions des municipalités, de la Société d'habitation du Québec, des offices municipaux d'habitation, et des fédérations de coopératives et OBNL. *Proposé par : Représentant·e de Rayside-Labossière.*	• Données des municipalités • Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux ou bonifient ceux déjà suivis par la CMM (c.-à-d. : les propositions en lien avec le taux d'inoccupation, le taux d'effort et les logements hors marché. Voir les points suivants). Ils permettraient de mieux comprendre l'abordabilité et l'évolution du marché locatif en intégrant des dimensions jusqu'ici absentes.
- La CMM suit déjà le taux d'inoccupation des logements locatifs, avec un seuil d'équilibre reconnu à 3 %. Or, la proposition liée au taux d'inoccupation en fonction des niveaux de loyers et des typologies permettrait de bonifier cette mesure en intégrant une lecture fine selon les gammes de loyers et types de logements.
- La CMM suit déjà la part des ménages ayant des problèmes d'abordabilité. Or, la proposition portant sur le taux d'effort croisé selon les caractéristiques du ménage permettrait de bonifier cette mesure en croisant le taux d'effort avec des facteurs comme le mode de tenure, la taille du ménage ou l'âge, par exemple.
- La CMM suit déjà la part des logements hors marché, avec une cible de 20 % d'ici 2046. Or, la proposition liée à la part des logements sociaux selon le mode de tenure permettrait de bonifier cette mesure en distinguant les types de logements sociaux (HLM, coopératives, OBNL).
- La nécessité de croiser les caractéristiques sociodémographiques des ménages avec les dynamiques du marché locatif a été soulevée aux deux tables, ce qui témoigne d'une préoccupation accrue des participant·es à l'égard de cet enjeu.

Tables 5 & 6 | Qualité de l'environnement urbain

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent de monitorer les facteurs de vulnérabilité en lien avec cette thématique ?
- Quels indicateurs/données permettent de monitorer la répartition et l'accessibilité des espaces verts ?
- Quels indicateurs/données permettent de monitorer l'exposition aux nuisances environnementales (bruit, pollution, îlots de chaleur) ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 5 - Qualité de l'environnement urbain	
Taux de maladies pulmonaires, cardiovasculaires ou autres corrélé à la présence d'espaces verts, de canopée urbaine et/ou d'îlots de fraîcheur Cette information permettrait de mieux comprendre la relation entre la prévalence de certaines maladies (p. ex. : pulmonaires et cardiovasculaires) et l'accès ou la présence d'espaces verts, de canopée ou d'îlots de fraîcheur. Cela permettrait d'orienter les politiques de santé publique et d'aménagement en identifiant les bénéfices potentiels des milieux naturels sur la santé des populations. *Proposé par : Représentant·e d'une municipalité régionale de comté (MRC) (Thérèse-de-Blainville).*	• Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) • Directions de santé publique

Âge moyen du cadre bâti corrélé à l'intensité des îlots de chaleur urbains Cette information permettrait d'évaluer la répartition du bâti selon son ancienneté sur le territoire. Cela permettrait d'identifier les secteurs les plus vulnérables aux îlots de chaleur en raison de la vétusté du cadre bâti, et d'estimer les travaux de rénovation ou de modernisation requis pour améliorer la performance thermique des bâtiments. *Proposé par : Représentant·e d'une municipalité régionale de comté (MRC) (Mirabel).*	• Données foncières municipales
Part de la population affectée par les sources de contraintes anthropiques Cette information permettrait de quantifier la proportion de la population exposée à diverses contraintes environnementales d'origine humaine (p. ex. : autoroutes, nuisances sonores ou olfactives et terrains contaminés). Cela permettrait de mieux comprendre l'impact de ces contraintes sur la qualité de vie et la santé des populations, notamment les plus vulnérables, et d'orienter les politiques publiques en matière d'aménagement, de réduction des nuisances et de justice environnementale. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (La Prairie).*	• Données des directions de santé publique

Table 6 - Qualité de l'environnement urbain	
Mesure de la pollution de l'air et de l'eau Cette information permettrait d'identifier et de surveiller les niveaux de pollution atmosphérique et hydrique à partir de différents polluants (p. ex. : particules fines, gaz à effet de serre, polluants persistants). Cela permettrait d'évaluer les risques environnementaux et sanitaires liés à la pollution, de cibler les zones à haut risque, et d'orienter les politiques d'aménagement du territoire, de transport et de régulation des activités industrielles, notamment en limitant le développement dans les zones les plus impactées ou en relocalisant certaines activités. *Proposé par : Représentant·e de l'Université de Québec à Montréal (UQAM).*	• Données du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) • Données du ministère de l'environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) • Données du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) • Mesures de polluants : particules fines, gaz à effet de serre, polluants éternels
Mesure de la qualité du cadre bâti Cela permettrait d'évaluer la qualité visuelle, patrimoniale et fonctionnelle du cadre bâti, en tenant compte des éléments architecturaux, des aménagements urbains, de la signalisation et des publicités, ainsi que des vues et repères significatifs du paysage urbain. Cela permettrait de cibler les zones d'intervention prioritaires et les secteurs à valoriser afin d'améliorer la qualité des milieux de vie. Cette information permettrait également d'évaluer l'efficacité des normes d'urbanisme actuelles et de proposer les ajustements	• Inventaires des immeubles vacants et des vocations urbaines des bâtiments • Indices de qualité architecturale et environnementale (ex. : points de vue, immeubles patrimoniaux) • Données de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) • Données des municipalités

nécessaires pour favoriser un développement harmonieux, esthétique et durable des territoires. *Représentant·e d'une ville (Montréal).*	
Pollution sonore des milieux de vie (bruit) Cette information permettrait de repérer les zones urbaines les plus touchées par la pollution sonore et d'en identifier les principales sources. Cela permettrait de mieux planifier les interventions visant à réduire les nuisances sonores, à améliorer la qualité de vie et à préserver les zones de quiétude urbaine, facilitant ainsi une planification urbaine centrée sur le bien-être des populations et l'équilibre des milieux de vie. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Données des municipalités • Données du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux ou bonifient ceux actuellement suivis par la CMM (c.-à-d. : la proposition en lien avec la canopée et les îlots de chaleur urbains. Voir les points suivants). Ils permettraient de mieux documenter les interactions entre environnement bâti, santé publique et qualité de vie, en intégrant des dimensions jusqu'ici absentes.
- La CMM suit déjà la proportion du territoire couvert par la canopée, avec une cible de 35 % d'ici 2046. Or, la proposition liée au taux de maladies corrélé à la canopée urbaine et aux îlots de fraîcheur permettrait de bonifier cette mesure en croisant la couverture végétale avec des indicateurs de santé publique liés aux maladies, par exemple.

- La CMM suit déjà la part des logements localisés dans un îlot de chaleur, avec une cible de moins de 25 % d'ici 2046. Or, la proposition liée à l'âge moyen du cadre bâti corrélé à l'intensité des îlots de chaleur permettrait de bonifier cette mesure en intégrant la vulnérabilité du cadre bâti.
- La nécessité de mieux suivre l'exposition des populations aux contraintes anthropiques et aux nuisances urbaines a été soulevée aux deux tables, ce qui témoigne d'une préoccupation accrue des participant·es à l'égard de cet enjeu.
- Les indicateurs sur l'âge du cadre bâti et sur la qualité du cadre bâti, bien que distincts, présentent aussi une forte complémentarité, et pourraient nourrir une lecture croisée sur l'état des milieux construits et leurs effets sur le bien-être des communautés et leur résilience face aux événements climatiques extrêmes, comme les vagues de chaleur.

Tables 7 & 8 | Accès aux opportunités

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent de monitorer les facteurs de vulnérabilité en lien avec cette thématique ?
- Quels indicateurs/données permettent de monitorer les obstacles territoriaux à l'emploi ?
- Quels indicateurs/données permettent de monitorer l'accès à une éducation de qualité à tous les âges ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 7 - Accès aux opportunités	
Distance moyenne entre le lieu d'emploi et le lieu de résidence Cette information permettrait de mesurer l'accès physique à l'emploi et à la formation, en évaluant la distance moyenne ou le temps de déplacement entre le domicile et le lieu de travail. Cela offrirait un éclairage sur les inégalités territoriales en matière d'emploi, ainsi que sur les enjeux de mobilité, de congestion routière et d'aménagement du territoire. *Proposé par : Représentant·e de l'Université de Sherbrooke (UdeS).*	• Recensement de la population (distance et temps, données locales) • Données métropolitaines sur les temps de déplacement : INRIX, TomTom
Navetteurs vers les pôles d'emploi et d'éducation selon le mode de transport	• Recensement de la population

Cette information permettrait de mieux comprendre les besoins en mobilité des personnes pour accéder aux lieux d'emploi et de formation. En analysant les modes de déplacement utilisés (p. ex. : transport actif, collectif ou motorisé), il serait possible d'identifier les écarts de desserte, les barrières d'accessibilité, et les leviers pour favoriser une mobilité plus durable. Cela permettrait également d'adapter la planification territoriale et les services de transport collectif en fonction des flux réels et des besoins des populations ciblées (p. ex. : étudiants et travailleurs). *Proposé par : Ensemble des participant·es. Représentant·es de la municipalité régionale de comté (MRC)Thérèse-de-Blainville, Université de Sherbrooke (UdeS), ville de Delson, ville de Longueuil, ville de Mercier et de la ville de Montréal (arrondissement de Verdun).*	• Enquête Origine-Destination (O-D) de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) • Données Google Maps
Postes vacants selon le niveau de scolarité ou de compétences Cette information permettrait d'identifier les besoins en compétences des entreprises sur un territoire donné, ainsi que les opportunités professionnelles pour les résidents. Il faciliterait l'adéquation formation-emploi, en orientant les parcours de formation initiale et continue, et en soutenant les politiques d'emploi et d'immigration. Cela permettrait également de suivre les dynamiques de transformation économique et d'anticiper les secteurs en tension ou en croissance. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Montréal, arrondissement de Verdun).*	• Enquête sur les postes vacants et les salaires de Statistique Canada • Enquête occasionnelle d'Emploi Québec sur les besoins de main-d'œuvre des entreprises

Table 8 - Accès aux opportunités	
Localisation des premiers acheteurs Cette information permettrait de mieux comprendre où s'installent les premiers acheteurs de logement sur un territoire donné. Elle permettrait aussi d'analyser les tendances et contraintes liées à leur localisation, notamment en lien avec la proximité des pôles d'emploi et des services. Cela aiderait à orienter les politiques d'aménagement du territoire et les mesures de soutien au logement pour faciliter l'accès à la propriété des nouveaux acheteurs. *Proposé par : Représentant·e d'une MRC (Vaudreuil-Soulanges).*	• Statistique Canada
Lots exploités inscrits sur les comptes de taxes qualifiés EAE Cette information permettrait de connaître la superficie et le nombre de lots agricoles exploités et inscrits sous le statut d'exploitation agricole enregistrée (EAE). Cela permettrait d'agir rapidement sur les lots en friche ou sous-exploités, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire des communautés et au maintien durable du secteur agricole. Cette information offrirait aussi un suivi précieux pour les politiques de soutien à l'agriculture locale et à la protection des terres agricoles. *Proposé par : Représentant·e de l'Union des producteurs agricoles (UPA).*	• Données des municipalités

Part des emplois accessibles via des infrastructures cyclables protégées Cette information permettrait d'évaluer la proportion d'emplois accessibles par des réseaux cyclables sécuritaires, protégés des circulations motorisées. Cela permettrait de mieux comprendre l'accessibilité sécuritaire en transport actif, d'identifier les zones à améliorer, et de suivre l'évolution des infrastructures cyclables pour favoriser des déplacements durables, sécuritaires et inclusifs. *Proposé par : Représentant·e d'Infrastructures Canada.*	• Données des municipalités • Données des municipalités régionales de comté (MRC)

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux ou bonifient ceux actuellement suivis par la CMM (c.-à-d. : la proposition en lien avec les postes vacants, l'accessibilité cyclable et les pôles d'emploi. Voir les points suivants). Ils permettraient de mieux documenter l'accès aux opportunités économiques et résidentielles à l'échelle métropolitaine, en intégrant des dimensions jusqu'ici absentes.

- La CMM suit déjà le taux de postes vacants. Or, la proposition liée aux postes vacants selon le niveau de scolarité ou de compétences permettrait de bonifier cette mesure en croisant les besoins en main-d'œuvre avec les profils de qualification.

- La CMM suit déjà la part des emplois ayant une bonne accessibilité au transport collectif dans les pôles d'emploi, avec une cible de 50 % d'ici 2046. Or, la proposition liée à la part des emplois accessibles via des infrastructures cyclables protégées permettrait de bonifier cette mesure en intégrant l'accessibilité en transport actif.

Tables 9 & 10 | Vie communautaire, culture et sentiment d'appartenance

Questions au coeur des échanges :

- Quels indicateurs/données permettent de monitorer les facteurs de vulnérabilité en lien avec cette thématique ?
- Quels indicateurs/données permettent de monitorer l'accès à la culture, aux loisirs et à la vie communautaire ?
- Quels indicateurs/données permettent de monitorer le sentiment d'appartenance et l'inclusivité (identité locale) ?
- Quelles sources d'informations permettraient d'alimenter ces indicateurs/données ?

Données et indicateurs proposés	Sources d'informations potentielles proposées
Table 9 - Vie communautaire, culture et sentiment d'appartenance	
Nombre de citoyens impliqués bénévolement dans les divers organismes et instances de participation citoyenne Cette information permettrait d'évaluer le niveau d'engagement bénévole (p. ex. : communautaires, loisirs, sports, comités de participation citoyenne) au sein d'une municipalité, reflétant ainsi la vitalité sociale, le sentiment d'appartenance des résident·es, ainsi que la solidarité et la résilience des communautés locales. Cela offrirait aussi une meilleure compréhension des profils des participant·es, permettant d'identifier la diversité et l'inclusivité des acteurs engagés, et d'adapter les politiques et ressources pour encourager une participation plus large et équitable.	• Données des municipalités • Données complémentaires à recueillir auprès des organismes communautaires, sportifs, culturels, etc.

Proposé par : Représentant·e d'une ville (Boucherville).	
Ratio de superficie de parcs et d'espaces verts par logement à l'hectare, ajusté selon la densité résidentielle et le rayon d'accessibilité Cette information permettrait de suivre l'évolution des parcs et espaces verts en fonction de la densification résidentielle, particulièrement dans les municipalités hors de Montréal où la croissance démographique transforme le rôle de ces espaces. À noter qu'au-delà de leur fonction écologique, les parcs deviennent des lieux de rencontre favorisant le lien social, ainsi que des espaces d'accès (souvent gratuits) à la culture, aux loisirs et aux sports. Cette information aiderait ainsi à évaluer si l'offre actuelle est suffisante pour répondre aux besoins des populations en contexte de densification, et pourrait servir à définir des seuils ou des cibles pour guider les décisions en matière d'aménagement urbain. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Saint-Amable) et d'une personne au profil non précisé.*	• Données de la CMM, à croiser avec des données sur la densité résidentielle

Nombre d'infrastructures sur le territoire par habitant croisé aux données sur leur utilisation Cette information permettrait d'évaluer si l'offre en infrastructures (p. ex. : communautaires, de loisirs et culturelles) est suffisante pour répondre aux besoins de la population, et permettrait de comparer les niveaux d'offre entre différentes municipalités. En analysant la disponibilité et la fréquentation des infrastructures, cette information aiderait à comprendre les dynamiques d'utilisation, notamment lorsque des infrastructures d'une municipalité sont fréquentées par des résident·es d'une autre municipalité, en raison de facteurs comme les tarifs, les horaires ou d'autres éléments attractifs. *Proposé par : Profil non précisé.*	• Recensement/dénombrement des infrastructures et organismes sur le territoire • Données sur la participation et fréquentation (p. ex. : dossiers d'usagers, statistiques d'utilisation, code postal des utilisateurs)
Table 10 - Vie communautaire, culture et sentiment d'appartenance	
Sentiment de sécurité Plusieurs données permettraient de mieux comprendre et de mesurer l'évolution du sentiment de sécurité dans des zones déterminées, tout en identifiant les zones prioritaires pour des interventions en sécurité routière et sociale, et en renforçant la confiance entre la population et les autorités locales : • Intersections sécurisées (p. ex. : présence de feux, passages piétons, aménagements sécuritaires pour cyclistes et piétons) ; et	• Bases de données sur les accidents graves ou mortels aux intersections (p. ex. : enregistrement par la Ville de Montréal

• Confiance aux autorités (p. ex. : niveau de confiance envers la police et les services publics). *Proposé par : Représentant·es de villes (Montréal et Longueuil).*	
Niveau d'engagement citoyen Plusieurs données permettraient de suivre l'évolution de l'engagement citoyen dans la vie démocratique et les initiatives communautaires : • Participation aux élections ; et • Participation aux initiatives d'agriculture urbaine. Ces informations aideraient à identifier les leviers et obstacles à la participation locale, tout en soutenant les politiques qui favorisent l'implication active des résident·es. *Proposé par : Représentant·e d'une ville (Montréal).*	• Données électorales officielles • Registres et listes des jardins communautaires • Enquêtes municipales sur les initiatives citoyennes
Niveau d'isolement social Plusieurs données permettraient de suivre l'évolution du degré d'isolement social au sein de la population, en particulier pour repérer les personnes à risque et ajuster les interventions sociales : • Nombre de personnes vivant seules ; et	• Enquête sur la santé des communautés

• Nombre et qualité des liens sociaux des personnes vivant seules (p. ex. : fréquence des contacts, réseau de soutien). *Proposé par : Représentant·es de l'Observatoire du développement de l'Outaouais et Représentant·es d'une ville (Longueuil).*	

Constats relatifs aux données et indicateurs déjà suivis par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) :

- Les données et indicateurs proposés ici sont entièrement nouveaux ou bonifient ceux actuellement suivis par la CMM (c.-à-d. : la proposition en lien avec les espaces verts et le nombre d'infrastructures. Voir les points suivants). Ils permettraient de mieux documenter la vie communautaire, l'inclusivité des milieux de vie et la cohésion sociale, en intégrant des dimensions jusqu'ici absentes.

- La CMM suit déjà la part des ménages ayant une bonne accessibilité piétonne aux parcs et espaces verts, avec une cible de 70 % d'ici 2046. Or, la proposition liée au ratio de parcs et espaces verts par logement, ajusté à la densité et à l'accessibilité, permettrait de bonifier cette mesure en intégrant une lecture plus fine.

- La CMM suit déjà la part des ménages ayant une bonne accessibilité piétonne aux infrastructures culturelles, avec une cible de 70 % d'ici 2046. Or, la proposition liée au nombre d'infrastructures par habitant croisé aux données de fréquentation permettrait de bonifier cette mesure en intégrant la capacité d'accueil réelle et l'intensité d'usage des équipements.

- La nécessité de suivre le niveau d'engagement des citoyen·nes a été soulevée aux deux tables, ce qui témoigne d'un intérêt accru des participant·es à l'égard de ce phénomène.

RETOUR SUR LES ATELIERS

Ce retour sur les ateliers, animé par Martin Galarneau, s'est déroulé en deux temps. Les coorganisateurs ont d'abord partagé les faits saillants de leur atelier respectif, en mettant en lumière certaines propositions prometteuses de données et d'indicateurs visant à enrichir le nouveau système de monitorage de la CMM. S'en est suivi une période d'échanges, durant laquelle les coorganisateurs ont discuté des spécificités et de l'utilité de ce nouvel outil. Tous ont souligné sa grande pertinence et sa valeur stratégique.

BLOC 1 – FAITS SAILLANTS DES ATELIERS

Atelier 1 | Vitalité et dynamisme des milieux de vie

Voici les propositions de données et d'indicateurs qui ont retenu l'attention des coorganisateurs de l'Atelier 1 sur la vitalité et le dynamisme des milieux de vie :

Données

- Nombre de fermes offrant un accès direct au public (portes ouvertes, vente à la ferme) ;
- Nombre de démolitions patrimoniales et initiatives de requalification ;
- Nombre d'écoles par secteur.

Indicateurs

- Taux de fréquentation des institutions culturelles et niveau d'offre culturelle municipale ;
- Taux d'inoccupation des locaux commerciaux et institutionnels ;
- Nombre de places de stationnement public-privé et suivi de leur évolution dans le temps ;
- Nombre de personnes desservies par une solution de transport collectif de proximité (« dernier kilomètre ») ;
- Pourcentage de terres remises en culture, terres en friche ou converties à l'agriculture ;
- Taux de balance emploi-résidence et indice de mixité fonctionnelle (emploi-logement-services) ;
- Densité minimale nécessaire à l'apparition de certains usages (p. ex. : supermarchés, pôles d'emploi, écoles).

Atelier 2 | Résilience aux contraintes naturelles et anthropiques

Voici les propositions de données et d'indicateurs qui ont retenu l'attention des coorganisateurs de l'Atelier 2 sur la résilience aux contraintes naturelles et anthropiques :

Données

- Suivi de la présence et de l'évolution des espèces exotiques envahissantes ;
- Suivi des autorisations de destruction de milieux naturels ;
- Fréquence des campagnes de sensibilisation ou de verdissement (p. ex. : parcs éponges) ;
- Données issues des réclamations d'assurance liées aux aléas climatiques ;
- Données de santé publique environnementale (p. ex. : VRAC-parks) ;
- Données manquantes à produire : pollution atmosphérique, pollution sonore.

Indicateurs

- Taux de minéralisation du territoire (public vs privé) ;
- Valeur monétaire des services écosystémiques et des infrastructures vertes ;
- Suivi de la fragmentation des milieux naturels ;
- Suivi des zones tampons existantes ou potentielles ;
- Âge moyen du cadre bâti dans les milieux exposés aux îlots de chaleur.

Atelier 3 | Équité territoriale

Voici les propositions de données et d'indicateurs qui ont retenu l'attention des coorganisateurs de l'Atelier 3 sur l'équité territoriale :

Données

- Suivi du bénévolat et de l'implication citoyenne ;
- Données manquantes sur la qualité de l'air et le bruit environnemental.

Indicateurs

- Localisation des premiers acheteurs par rapport aux pôles d'emploi ;
- Indicateurs de confiance envers les institutions locales (p. ex. : sentiment de sécurité, participation électorale) ;
- Ratio superficie de parcs / nombre de logements à l'hectare ;
- Taux d'inoccupation du parc locatif et évolution de la propriété locative ;
- Indice de performance du transport collectif ;
- Taux d'emploi accessibles via un réseau cyclable protégé ;
- Nombre de logements par secteur desservi par un réseau cyclable sécurisé ;
- Indice de résilience sociale ou territoriale croisant plusieurs facteurs.

BLOC 2 – PÉRIODE D'ÉCHANGES

Une période d'échanges entre les coorganisateurs et le maître de cérémonie Martin Galarneau a suivi, articulée autour de cinq questions :

1. Comme décideur public ou comme représentant·e d'organisme, à quoi servira concrètement ce système de monitorage dans votre prise de décision ?

2. En quoi la mise à jour régulière des données peut-elle être utile pour vous, dans vos décisions, vos actions ou vos communications ?

3. Comment adapter les cibles et les indicateurs aux réalités locales très différentes ?

4. Trop souvent, le regard porté sur le territoire est teinté par les enjeux et les difficultés. Et si l'on apprenait aussi à mesurer les progrès, les réussites et les retombées positives ?

5. Qu'est-ce que vous retenez de l'exercice ? Est-ce que cela vous inspire pour la suite ?

Voici une synthèse des principales idées exprimées par les coorganisateurs au cours de ces échanges.

Doreen Assaad, présidente de la commission du développement économique, des finances et de l'emploi, mairesse de la Ville de Brossard (Atelier 1 | Vitalité et dynamisme des milieux de vie)

1. **Utilité du monitorage**

   Une meilleure compréhension du territoire grâce aux données permettra de prendre des décisions plus stratégiques et réfléchies. Cela facilitera les choix d'aménagement, les discussions avec les promoteurs, et la création de milieux de vie complets, capables de répondre aux besoins réels de la population.

2. **Vision dans le temps**

   Les données permettront aussi d'anticiper les besoins d'un territoire en évolution, en adaptant les usages et les services en conséquence. Elles offriront aux villes une base plus solide pour planifier des interventions adaptées à la réalité du terrain.

3. **Adaptation aux réalités locales**

   Grâce à une lecture plus fine du territoire, on pourra mieux identifier les zones où des usages spécifiques deviennent nécessaires, comme un

supermarché, une école ou un pôle d'emploi. Ce degré de granularité permettra d'éviter les approches trop génériques et de répondre plus adéquatement aux besoins des communautés.

4. Retombées positives à mesurer

Suivre l'évolution du nombre de places de stationnement (publiques et privées) permettra de mettre en lumière l'impact cumulatif des efforts de mobilité durable. Ce type d'indicateur rendra visibles les effets positifs des changements de comportement et des politiques de transport collectif.

5. La suite

Ce travail de monitorage révèle à quel point les 82 municipalités de la CMM sont interreliées dans leur développement et leur avenir. L'exercice collectif amorcé aujourd'hui constitue un legs structurant pour les générations futures et pour la gouvernance métropolitaine.

Isabelle Melançon, présidente-directrice générale, Institut de développement urbain du Québec (IDU) (Atelier 1 | Vitalité et dynamisme des milieux de vie)

1. Utilité du monitorage

Le monitorage est une occasion de renforcer les liens entre les directions d'urbanisme, en créant une lecture commune du territoire à travers l'ensemble des municipalités. Ce dialogue renouvelé favorisera l'émergence de nouvelles pratiques plus cohérentes, mieux ancrées dans les réalités locales.

2. Vision dans le temps

Nous passons d'un exercice ponctuel à un outil de suivi continu, capable de documenter l'évolution du territoire entre deux Agoras. Ce passage de la « photo » au « film » permettra aux acteurs de rester engagés et réactifs sur des bases concrètes.

3. Adaptation aux réalités locales

Même un territoire apparemment peu propice à certaines fonctions, comme l'agriculture sur le « Plateau », peut progresser grâce à des initiatives comme les jardins urbains. Ce qui importe, c'est de mesurer ces progrès dans le temps, pour reconnaître les efforts et s'en inspirer ailleurs.

4. **Retombées positives à mesurer**

Le monitorage rendra visibles des tendances qui, avec le temps, deviendront des évidences partagées. Cela facilitera l'établissement de consensus métropolitains, essentiels pour formuler des demandes politiques solides et alignées auprès des gouvernements.

5. **La suite**

L'outil présenté ce matin est impressionnant : il donne envie de s'en servir et de le transmettre à la relève. Ce n'est plus un simple événement biennal, mais un processus vivant qui alimentera en continu notre intelligence collective métropolitaine.

Alexandre Warnet, président, commission de l'environnement et de la transition écologique de la CMM, conseiller municipal à la Ville de Laval (Atelier 2 | Résilience aux contraintes naturelles et anthropiques)

1. **Utilité du monitorage**

Le monitorage permettra d'aller au-delà des données habituelles en mobilisant des sources complémentaires, comme celles des compagnies d'assurance et les permis de destruction de milieux naturels octroyés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), pour mieux localiser les vulnérabilités du territoire. Il deviendra un outil essentiel pour anticiper les effets des aléas climatiques, comme les inondations ou le ruissellement.

2. **Vision dans le temps**

Les élu·es ont des comptes à rendre, et ce système offrira une transparence bienvenue sur les cibles atteintes (ou non). Cette culture de redevabilité renforcera la confiance du public et facilitera l'adhésion collective aux défis à relever.

3. **Adaptation aux réalités locales**

Il faut penser le monitorage à deux échelles : des indicateurs très localisés, par exemple à l'échelle du quadrilatère, pour capter la réalité fine du terrain ; et des indicateurs métropolitains, pour bâtir une vision partagée du territoire comme grande communauté interdépendante. Ces deux échelles doivent cohabiter sans chercher la stricte comparabilité.

4. **Retombées positives à mesurer**

Pris isolément, un indicateur peut susciter des réactions opposées ; par exemple, une augmentation des pistes cyclables peut être vue comme une guerre à l'auto. Mais, dès qu'on les croise avec d'autres (p. ex. : GES, santé, verdissement), on crée une logique cohérente, qui transforme les perceptions et renforce l'adhésion.

5. La suite

Ce système de suivi doit incarner un regard de « stewardship » ; une responsabilité envers le vivant humain et non humain, et envers les écosystèmes qui nous entourent dont nous faisons partie. Il nous invite à élargir notre vision de la gouvernance, au-delà des frontières électorales et anthropocentrées.

Patricia Clermont, Ph.D, responsable et porte-parole de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME) Atelier 2 | Résilience aux contraintes naturelles et anthropiques)

1. Utilité du monitorage

Le monitorage permettra de raffiner les plaidoyers des organismes en leur offrant une base de données partagée, utile pour porter des enjeux localisés encore peu visibles. Il ouvrira aussi des espaces de dialogue nouveaux dans des zones jusque-là négligées par les décideurs.

2. Vision dans le temps

En croisant les données environnementales avec les données issues du milieu de la santé, on pourra démontrer des liens tangibles entre qualité de l'environnement et santé humaine. Cela contribuera à faire reconnaître la valeur d'actions qui ont un impact préventif sur les populations vulnérables.

3. Adaptation aux réalités locales

Les données doivent être accessibles, compréhensibles et mobilisables par les communautés vulnérables, qui sont souvent mal informées de leurs droits. Lorsqu'elles prennent conscience de leur réalité, cela peut générer des réactions fortes ; mais derrière cette colère, il y a un besoin légitime de justice et de reconnaissance.

4. Retombées positives à mesurer

Montrer les bénéfices concrets de certaines mesures, comme la règle du 5 mètres aux intersections, peut faire basculer les perceptions initialement négatives. Quand on voit qu'un simple retrait de stationnement peut favoriser l'autonomie des enfants et le verdissement, la solution devient évidente et rassembleuse.

5. **La suite**

Dans un contexte de crise climatique, l'urgence est réelle, et il faut aller plus loin que les gestes individuels. Quand on conçoit la ville pour les plus vulnérables, c'est toute la collectivité qui en bénéficie, et c'est cette vision systémique, porteuse de justice sociale, que le monitorage doit soutenir.

Jeanne Robin, directrice principale, Vivre en Ville (Atelier 3 | Équité territoriale)

1. **Utilité du monitorage**

Le monitorage donne aux organisations à but non lucratif des moyens concrets pour améliorer les conditions de vie collectives, en leur permettant d'appuyer leurs revendications sur des données précises. Il favorise aussi la mise en commun de compétences entre secteurs, dans une logique de complémentarité.

2. **Vision dans le temps**

Se doter d'indicateurs clairs et humains rend le chemin d'action plus lisible, même lorsque la tâche semble difficile. Cela permet de rester motivé·es, de mieux cibler les moyens nécessaires, et de construire une mise en œuvre plus cohérente.

3. **Adaptation aux réalités locales**

Certaines limites ne sont pas négociables : un être humain reste vulnérable à la pollution, peu importe où il vit. Les moyens peuvent varier d'un territoire à l'autre, mais les droits fondamentaux liés à la santé et à un environnement sain doivent être universels.

4. **Retombées positives à mesurer**

Transformer le territoire est une tâche difficile et souvent irréversible, qui exige rigueur et cohérence. Ce qui donne de l'élan, c'est d'avoir une vision claire, des indicateurs précis et un chemin partagé pour y parvenir.

5. **La suite**

Ce type d'atelier rappelle à quel point de nombreuses personnes œuvrent dans la même direction, souvent sans le savoir. Il nourrit le sentiment que l'on travaille ensemble à une société plus juste, et redonne du sens au travail collectif et territorial.

Chloé Hutchison, présidente de la commission de la culture et du patrimoine, mairesse de la Ville de Hudson (Atelier 3 | Équité territoriale)

1. **Utilité du monitorage**

   Le monitorage donnera aux élu·es des outils pour réagir plus rapidement, ajuster leurs actions sans attendre la fin d'un mandat, et mieux appuyer leurs décisions sur des faits. Cela leur permettra aussi d'avoir des échanges plus constructifs avec les citoyen·nes et les promoteurs.

2. **Vision dans le temps**

   Nous ne sommes plus dans une logique d'Agora événementielle tous les deux ans, mais dans un processus continu et vivant. C'est une transformation majeure, qui ancre le suivi territorial dans une intelligence métropolitaine collective et partagée.

3. **Adaptation aux réalités locales**

   Les attentes envers certains services varient selon le contexte : en centre-ville, on s'attend à avoir un parc tout près ; en périphérie, on accepte de marcher plus longtemps. C'est dans cette finesse d'interprétation que réside une grande partie de la solution.

4. **Retombées positives à mesurer**

   Mesurer la participation publique et la confiance citoyenne permettra d'outiller les élu·es pour prendre de meilleures décisions. Et cela donnera aux citoyen·nes eux·elles-mêmes les moyens de nourrir les débats publics de façon plus éclairée.

5. **La suite**

   Ce qui se construit ici est inspirant : les outils mis en place permettent à la relève de poser des questions plus profondes et d'amener l'action publique encore plus loin. On sent qu'un véritable savoir métropolitain est en train d'émerger, ancré dans le terrain et le partage des données.

CLÔTURE DE LA 6E ÉDITION DE L'AGORA MÉTROPOLITAINE

MARIE-MICHÈLE CAUCHY
DIRECTRICE - MILIEUX DE VIE DURABLES ET PROSPÈRES, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

« Depuis 24 ans, la CMM travaille à bâtir une **communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable**, et c'est ce que nous allons continuer de faire à l'avenir. Le **monitorage** nous a permis de le faire dans le passé, et va nous permettre de le **faire encore mieux dans le futur grâce à notre nouvel outil**.

Le travail que vous avez fait, je vous en remercie sincèrement. C'est un travail qui va nous permettre de bonifier notre outil. **Merci d'avoir été généreux dans les ateliers**, dans les discussions, d'avoir partagé vos idées. **Cela va vraiment nous aider pour la suite**. »--

« Comme vous le savez, l'**Agora métropolitaine** est un rendez-vous important pour la CMM, **un espace unique de dialogue**. Et, sur ce point, j'ai une annonce à vous faire : on brise la tradition de tenir une Agora tous les deux ans. **Il y en aura une l'an prochain, consacrée au Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé (PMADR)**. Ce sera aussi l'occasion de souligner les **25 ans de la CMM**, et de discuter ensemble de la **mise en œuvre du PMADR et de son plan d'action**. »

VALÉRIE PLANTE
PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, MAIRESSE DE MONTRÉAL

« Tout le **travail réalisé ensemble à la CMM** permet à nos villes, à nos municipalités, et à tout le Québec de **bâtir des milieux de vie qui répondent mieux aux besoins de la population**. Ce sont des gestes qu'on n'aurait pas pu poser individuellement, ou qui auraient été bien plus difficiles à poser seuls. **Travailler ensemble, c'est notre force**. On est une grande famille. Quand on prend des décisions avec un angle métropolitain, **on donne des opportunités à toutes les municipalités, peu importe leur taille ou leur réalité économique**. »

QUE RETENIR DE L'AGORA 2025 ?

L'exercice de consultation mené dans le cadre de l'Agora métropolitaine 2025 a permis de faire émerger 86 propositions concrètes de données et d'indicateurs susceptibles de bonifier le système de monitorage de la CMM (voir le tableau synthèse à la page suivante).

Or, au fil des ateliers, un ensemble de préoccupations transversales s'est également dégagé parmi les participant·es, faisant ressortir sept dimensions du territoire auxquelles le système de monitorage pourrait accorder une attention particulière, notamment :

1. **L'évolution des territoires et la diversité des milieux urbains –** Suivre de façon plus fine les transformations physiques du territoire, comme la densification résidentielle, les changements dans l'usage du sol, la diversité des formes urbaines et l'évolution du cadre bâti, à une échelle suffisamment locale pour refléter les réalités de terrain.

2. **Les vulnérabilités territoriales face aux changements climatiques –** Croiser les données sociales et environnementales pour identifier les territoires où les populations sont à la fois plus exposées aux aléas (p. ex. : inondations, vagues de chaleur, pollution) et moins bien outillées pour y faire face, notamment en raison de conditions socio-économiques ou d'un accès limité à l'information ou aux services.

3. **Les impacts sociaux des projets d'aménagement et de densification –** Comprendre les effets concrets des projets d'aménagement sur les populations, notamment en ce qui concerne les déplacements de populations, les tensions liées à la mixité sociale, la perte de repères ou les changements perçus dans la qualité du milieu de vie.

4. **La vitalité sociale, la participation citoyenne et l'ancrage communautaire –** Mieux saisir le dynamisme social des milieux de vie en documentant, par exemple, le niveau d'engagement des citoyen·nes, la présence d'initiatives collectives, la participation à la vie communautaire et le sentiment d'appartenance à un quartier ou à une municipalité.

5. **Les dynamiques locales et les initiatives porteuses de transformation –** Mieux repérer et valoriser les projets issus des communautés locales (p. ex. : OBNL, citoyen·nes, groupes informels), souvent absents des plateformes statistiques classiques, mais porteurs de transformations sociales ou territoriales.

6. **L'accès réel et l'usage des services publics et communautaires –** Aller au-delà de l'offre théorique pour mieux suivre la fréquentation des services (p. ex. : bibliothèques, parcs, CLSC), les

obstacles rencontrés par certains groupes, et les disparités d'accès selon les territoires ou les profils sociodémographiques.

7. **La qualité des espaces publics et la cohabitation entre les usager·ères –** Intégrer des indicateurs plus sensibles à l'expérience vécue dans les espaces partagés, en tenant compte de la perception de sécurité, du confort, de la propreté, du sentiment de bien-être ou des tensions entre groupes d'usager·ères.

VITALITÉ ET DYNAMISME DES MILIEUX DE VIE
Pôles d'emploi
1. Taux d'inoccupation dans les secteurs industriels, commerciaux et de bureaux
2. Croissance de l'emploi
3. Diversité des secteurs d'activités
4. Taux de balance emploi
5. Taux de qualité d'emploi
6. Taux de mixité fonctionnelle
Dynamisme agricole
7. Pourcentage des superficies et nombre d'usages non agricoles autorisés par la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ)
8. Nombre d'exploitations agricoles pratiquant la vente à la ferme
9. Indicateur de re-développement agricole et de re-dynamisation agricole
Concentration et mixité des activités
10. Densité et localisation des activités économiques et institutionnelles par quartier/ville
11. Capacité des écoles et bassins de desserte
12. Âge de la population et typologie de logement
13. Superficies commerciales, services et parcs (ratios par habitant)
14. Fuites commerciales
15. Utilisation des parcs et espaces publics
Accessibilité en transport actif et collectif
16. Utilisation réelle des cases de stationnement
17. Fréquence de desserte du transport collectif

18. Part des sommes investies dans le transport collectif qui sont réinjectées dans l'économie québécoise
19. Données socio-démographiques
20. Pourcentage de ménages ayant accès à des services de mobilité autres que la voiture
21. Origine et destination des employés des grands générateurs d'emplois
Culture et patrimoine
22. Taux de vacance des bâtiments et locaux croisé à la typologie du patrimoine bâti
23. Taux de fréquentation de l'offre culturelle
24. Taux de démolition, requalification et restauration patrimoniale
25. Indicateur d'accès à la culture
26. Indicateur d'attachement au patrimoine via le niveau d'engagement bénévole
27. Indicateur d'évolution du patrimoine bâti
RÉSILIENCE AUX CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES
Nuisances sonores, pollution atmosphérique et santé des populations impactées
28. Indice de qualité des zones tampons
29. Pourcentage du territoire couvert par des mesures de mitigation
30. Taux de dépassement des seuils sonores, atmosphériques et vibratoires
31. Superficie et qualité des zones tampons dans les secteurs planification intégrée aménagement-transport (PIAT)
32. Densité et couverture des stations de monitoring environnemental
Capacité à faire face à des risques naturels et industriels
33. Nombre de territoires couverts par un plan de gestion des risques climatiques et environnementaux

34. Pourcentage de l'eau de ruissellement dévié du réseau pluvial
35. Géolocalisation des clientèles vulnérables
36. Niveau de proximité à des points à risque de contamination
37. Densité des industries polluantes sur un territoire
38. Proportion de journées au cours desquelles la qualité de l'air a été jugée inférieure par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
Biodiversité
39. Taux de fragmentation des milieux naturels
40. Évolution des milieux humides
41. Montant des investissements en conservation, monitorage et restauration des milieux naturels
42. Nombre d'autorisations, de mesures de compensation et de projets de restauration liés à la destruction de milieux naturels et d'habitats
43. Valeur des services écosystémiques
44. Présence et progression des espèces exotiques envahissantes
45. Indice de diversité fonctionnelle par essence en fonction des strates
46. Superficie du couvert occupé par les espèces exotiques envahissantes
47. Proportion du territoire bénéficiant de mesures de conservation variées
Adaptation aux changements climatiques
48. Taux d'efficacité des infrastructures de rétention des eaux de pluie, en lien avec le volume d'eau dirigé vers les usines d'épuration
49. Typologie des réclamations d'assurance liées aux événements climatiques, croisée avec les facteurs de responsabilité identifiés
50. Taux de surfaces minéralisées ou imperméables situé dans des zones à vulnérabilité socio-économique élevée

51. Vulnérabilité du territoire aux aléas climatiques
52. Niveau de résilience sociale et institutionnelle face aux aléas climatiques
53. Niveau d'efficacité des mesures d'adaptation aux changements climatiques
54. Pourcentage de minéralisation dans le domaine public et privé (avec distinction entre les deux)
55. Localisation des surverses corrélée à la quantité de pluie
56. Répertoire des mesures d'adaptation
ÉQUITÉ TERRITORIALE
Accessibilité équitable aux services et à la mobilité
57. Mobilité des jeunes
58. Qualité des infrastructures de transport actif et collectif
59. Couverture du transport collectif
60. Indice de performance du transport collectif
61. Mesure des déserts alimentaires
62. Efficience des déplacements des clientèles vulnérables
Logement et inclusion sociale
63. Pourcentage des types de propriétaires dans le parc locatif
64. Taux d'effort croisé selon les caractéristiques du ménage
65. Perte des logements abordables sur le marché
66. Taux d'inoccupation en fonction des niveaux de loyers et des typologies
67. Part des logements dont le loyer correspond à un taux d'effort inférieur à 30% du revenu médian des locataires
68. Part des logements sociaux selon le mode de tenure
Qualité de l'environnement urbain

69. Taux de maladies pulmonaires, cardiovasculaires ou autres corrélé à la présence d'espaces verts, de canopée urbaine et/ou d'îlots de fraîcheur
70. Âge moyen du cadre bâti corrélé à l'intensité des îlots de chaleur urbains
71. Part de la population affectée par les sources de contraintes anthropiques
72. Mesure de la pollution de l'air et de l'eau
73. Mesure de la qualité du cadre bâti
74. Pollution sonore des milieux de vie (bruit)
Accès aux opportunités
75. Distance moyenne entre le lieu d'emploi et le lieu de résidence
76. Navetteurs vers les pôles d'emploi et d'éducation selon le mode de transport
77. Postes vacants selon le niveau de scolarité ou de compétences
78. Localisation des premiers acheteurs
79. Lots exploités inscrits sur les comptes de taxes qualifiés EAE
80. Part des emplois accessibles via des infrastructures cyclables protégées
Vie communautaire, culture et sentiment d'appartenance
81. Nombre de citoyens impliqués bénévolement dans les divers organismes et instances de participation citoyenne
82. Ratio de superficie de parcs et d'espaces verts par logement à l'hectare, ajusté selon la densité résidentielle et le rayon d'accessibilité
83. Nombre d'infrastructures sur le territoire par habitant croisé aux données sur leur utilisation
84. Sentiment de sécurité
85. Niveau d'engagement citoyen
86. Niveau d'isolement social

ANNEXE - LISTE DES INDICATEURS ET CIBLES SUIVIS PAR LA CMM

Environnement et milieux naturels	
Proportion du territoire bénéficiant de mesures de conservation	D'ici 2030 : 30 % du territoire - En superficie : 130 866 ha
Proportion du territoire couvert par la canopée	D'ici 2046 : 35 % du territoire couvert par la canopée
Part des ménages ayant une bonne accessibilité piétonne aux parcs et aux espaces verts	D'ici 2046 : 70 % des ménages ont une bonne accessibilité piétonne
Quantité annuelle de matières résiduelles éliminées provenant du secteur résidentiel	D'ici 2030 : 170 kg/personne/an
Aménagement et mobilité	
Part des nouveaux logements construits dans les secteurs PIAT	D'ici 2046 : 70 % des nouveaux logements sont construits dans les secteurs PIAT
Seuils minimaux moyens de densité dans les différents secteurs	D'ici 2046 : Variable par secteur.
Part des ménages ayant une bonne accessibilité piétonne aux commerces et services, transport collectif, infrastructures cyclables et infrastructures scolaires	D'ici 2046 : 70 % des ménages ont une bonne accessibilité piétonne
Part modale des déplacements en transport actif et collectif (24h)	D'ici 2050 : 50 % de la part modale
Part modale des déplacements des transports actifs	D'ici 2050 : 22 % de la part modale
Part modale des déplacements des transports collectifs	D'ici 2050 : 28 % de la part modale
Part des emplois ayant une bonne accessibilité au transport collectif dans les pôles d'emploi	D'ici 2046 : 50 % des emplois dans les pôles d'emploi
L'évolution de la superficie de la zone agricole	D'ici 2046 : Aucune perte nette
Part des logements localisés dans un îlot de chaleur	D'ici 2046 : Moins de 25 % des logements
Habitation	
Part des ménages qui éprouvent des problèmes d'abordabilité du logement	—
Part des ménages avec des besoins impérieux en logement	D'ici 2031 : Réduire du quart le nombre de ménages éprouvant des besoins impérieux
Taux d'inoccupation des logements locatifs	Seuil d'équilibre reconnu de 3 %
Part des logements hors marché dans l'ensemble du parc de logements locatifs	D'ici 2046 : 20 % des logements du parc de logements locatifs
Développement social	
Part de la population à faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC)	—
Nombre de personnes en situation d'itinérance visible	—
Part de la population en situation d'insécurité alimentaire	—
Développement culturel	
Part des ménages ayant une bonne accessibilité piétonne à des infrastructures culturelles	D'ici 2046 : 70 % des ménages ont une bonne accessibilité piétonne
Nombre de sites et d'immeubles patrimoniaux inscrits au Registre du patrimoine culturel du Québec	—
Développement économique	
Taux d'emploi	—
Taux de chômage	—
Croissance annuelle du revenu médian réel des ménages	Une des 10 croissances métropolitaines les plus élevées
Taux de postes vacants	—
Croissance du PIB par habitant	Une des 10 croissances métropolitaines les plus élevées
Superficie des terres en friche en milieu agricole	D'ici 2046 : Diminution de 10 % de la superficie des terres en friches au profit de la remise en culture

Communauté métropolitaine de Montréal